

**ÉBAUCHE DU  
RAPPORT  
FINAL**

**Le Défi d'une tonne en 2005**  
**Enquête de suivi – 2<sup>e</sup> étape**

*Préparé pour:*  
Environnement Canada  
Ressources naturelles Canada

Novembre 2005

pn5761



**ENVIRONICS**  
RESEARCH GROUP

336, rue MacLaren  
Ottawa, ON K2P 0M6



## TABLE DES MATIÈRES

---

INTRODUCTION.....	5
SOMMAIRE DU RAPPORT.....	7
CONNAISSANCES ET ATTITUDES À L'ÉGARD DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES .....	12
Attention accordée aux changements climatiques .....	12
Sensibilisation aux changements climatiques.....	13
Causes des changements climatiques .....	14
Préoccupation au sujet des changements climatiques .....	15
ACTION DES CITOYENS EN MATIÈRE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES .....	16
Perception de la capacité à faire une différence.....	16
Avantages des efforts pour contrer les changements climatiques .....	19
EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE À LA MAISON.....	20
Mesures à la maison.....	20
Principaux avantages .....	24
Obstacles à l'action.....	25
Connaissance et achat de lampes fluorescentes compactes .....	28
Niveau d'intérêt à utiliser des LFC à la maison dans l'avenir .....	29
EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LE TRANSPORT.....	30
Mesures liées aux transports .....	30
Principaux avantages .....	33
Obstacles à l'action.....	34
LE DÉFI D'UNE TONNE .....	37
Sensibilisation au Défi d'une tonne .....	37
Sources d'information au sujet du Défi.....	39
Participation au Défi d'une tonne .....	41
Obstacles à la participation.....	43
Influence du Défi d'une tonne dans les efforts de réduction de la consommation énergétique .....	47
MÉTHODOLOGIE .....	49
ANNEXE : QUESTIONNAIRE	



## INTRODUCTION

---

Au cours des dernières années, les dossiers environnementaux – plus précisément les changements climatiques – sont devenus de plus en plus préoccupants au Canada et dans le monde. En 2003, le gouvernement fédéral a rendu public le Plan du Canada sur les changements climatiques qui encourage tous les Canadiens à participer aux efforts visant à respecter les cibles fixées dans le Protocole de Kyoto. Chaque année, dans ses activités quotidiennes, un Canadien produit en moyenne plus de cinq tonnes d'émissions de gaz à effet de serre (GES) qui contribuent aux changements climatiques. Le Plan d'action invite les Canadiens à faire leur part en participant au « Défi d'une tonne », ci-après appelé le Défi, qui a pour objectif d'amener les individus à réduire leurs émissions de GES d'une tonne, chaque année, soit de 20 p. 100.

En mars 2004, Environnement Canada et Ressources naturelles Canada ont lancé un important programme pour sensibiliser le public cible au Défi. Le public ciblé par les activités et les documents de promotion est composé de propriétaires de maisons et de conducteurs de véhicules, soit le groupe qui produit la plus grande quantité d'émissions de GES et, par conséquent, offre les plus grandes possibilités de réduction. En plus de la campagne de marketing, le programme comprenait des activités nationales de marketing et des partenariats avec des collectivités, des commerces et des entreprises, des jeunes et des pédagogues, ainsi que les provinces et les territoires.

Les travaux de recherche quantitative et qualitative sur l'opinion réalisés en 2003 au sujet du Défi ont révélé que le concept recueillait de forts appuis au Canada, suggérant la viabilité du Défi s'il est assorti des communications et de la promotion appropriées. Une enquête quantitative de suivi réalisée en septembre 2004 a mis à jour les données de référence de 2003 qui avaient mesuré la sensibilisation du public et sa

compréhension des questions relatives aux changements climatiques, de même que les perceptions et gestes liés à l'efficacité énergétique à la maison et sur la route.

Au cours de l'automne 2004, des campagnes mixtes et distinctes ont intégré le message du Défi d'une tonne en le centrant sur les produits, services et programmes relatifs à l'efficacité énergétique. Le principal lien avec le Défi était que le produit ou le service aiderait les individus à relever avec succès leur Défi d'une tonne et à contrer les changements climatiques. Des exemples comprenaient des détaillants vendant des ampoules à faible consommation énergétique et une association du domaine du transport en commun faisant la promotion de ce mode de transport. Les relations médiatiques et d'autres publicités établissaient un lien entre ces activités et l'objectif plus général. Au cours de l'hiver 2004-2005, les activités de promotion ont été assorties de la diffusion massive de publicités à la télévision (mettant en vedette Rick Mercer et Pierre Lebeau), à la radio et dans les médias imprimés, de même que par le truchement d'un effort publicitaire d'envergure plus limitée sur l'Internet.

L'objectif principal de ces travaux de recherche est de mesurer le succès relatif de la campagne de promotion du Défi d'une tonne, en termes d'incidence sur la sensibilisation et les attitudes à l'égard du Défi. Les objectifs spécifiques de l'enquête de suivi de l'automne 2005, soit la période faisant suite à la campagne sont les suivants :

- Mesurer la sensibilisation et la réceptivité du public, ainsi que les mesures adoptées en réponse au programme du Défi d'une tonne.
- Effectuer une mise à jour au sujet des perceptions du public et des gestes qu'il pose en matière d'efficacité énergétique à la maison et sur la route; et

- Suivre l'évolution de la sensibilisation et de la compréhension du grand dossier des changements climatiques;

Ce sondage a été réalisé à partir d'entrevues téléphoniques effectuées auprès d'un échantillon représentatif de 3 118 Canadiens (âgés de 18 ans ou plus), entre les 16 septembre et 10 octobre 2005. L'échantillon a été stratifié en fonction des 10 provinces et des trois territoires au pays, afin de permettre des analyses régionales. La marge d'erreur d'échantillonnage pour la totalité de l'échantillon est de plus ou moins 1,8 point de pourcentage (avec un niveau de confiance de 95 %). Une description plus détaillée de la méthodologie utilisée dans la réalisation de cette étude est présentée à la fin de ce rapport, de même qu'une copie du questionnaire.

Ce rapport débute par un sommaire présentant les résultats et conclusions clés, suivis d'une analyse détaillée des résultats du sondage. Tout au long du rapport, des comparaisons sont établies avec des travaux de recherche antérieurs, afin de situer les présents résultats dans un contexte historique.<sup>1</sup> Sous pli distinct, un ensemble de « tableaux comparatifs » présentent les résultats à toutes les questions en fonction des segments de population tels que définis selon la région et les caractéristiques démographiques. Ces tableaux sont numérotés en fonction du numéro de la question de sondage dans l'analyse détaillée, qui est soit adjacent ou en-dessous des graphiques contenus dans le rapport. Tous les résultats sont donnés en pourcentage, à moins d'avis contraire.

---

1 *The One tonne Challenge Tracking Survey - Printemps 2003* (Decima, 2003); *Attitudes du public envers le changement climatique, 3e étape* (Decima, 2001); *Canadians' Opinions and Attitudes Toward Climate Change* (Pollara, 1999); *Climate Change and the Canadian Public* (Pollara, 1998); *Le Défi d'une tonne – Enquête de suivi, 1<sup>re</sup> étape* (Environics, 2004).

## SOMMAIRE DU RAPPORT

---

Les résultats de ce sondage révèlent que, dans l'ensemble, ce que la population pense du dossier des changements climatiques a très peu changé depuis 2004, dans la mesure où il s'agit des connaissances qu'elle possède et des opinions qu'elle entretient au sujet de ses préoccupations sur ce problème et des gestes qu'elle pose dans ce contexte.

Toutefois, le niveau de sensibilisation des Canadiens au Défi d'une tonne a beaucoup changé, ce qui est largement attribuable au succès de la campagne publicitaire. La moitié de la population connaît l'existence du Défi d'une tonne à l'heure actuelle et la plupart des gens possèdent une compréhension élémentaire de son idée directrice. Même si peu de choses prouvent que cette sensibilisation s'est traduite par un accroissement des efforts que les consommateurs font consciemment afin de réduire leurs propres émissions de GES, elle jette néanmoins une base solide sur laquelle promouvoir de tels gestes au cours des prochaines étapes de la campagne.

### Le Défi d'une tonne

Le lancement intégral de la campagne publicitaire du Défi d'une tonne a très bien réussi à sensibiliser le public à cette initiative. Depuis un an, le niveau de sensibilisation au Défi a quadruplé, passant de 15 p. 100 à 60 p. 100 de la population adulte. Il s'agit d'une augmentation spectaculaire pour quelque initiative que ce soit et, tout particulièrement pour une initiative dont le gouvernement assure la promotion sur un dossier qui n'a pas été très présent à l'esprit du public. La sensibilisation au Défi est maintenant forte dans toutes les régions du pays et dans la plupart des segments démographiques de la population.

De surcroît, cette sensibilisation dépasse la simple reconnaissance de l'initiative. Au moins huit sur dix personnes sensibilisées au Défi d'une tonne

comprennent sa portée en termes de réduction et de conservation de l'énergie pour contrer la pollution et les changements climatiques. Une proportion faible et décroissante de personnes semblent être mal informées ou se faire de fausses idées au sujet de cette initiative.

Au-delà de la simple sensibilisation au Défi d'une tonne, une forte proportion de la population rapporte maintenant être activement engagée. Chez ceux qui sont sensibilisés à l'initiative, plus de la moitié (54 %) jugent qu'ils participent au Défi, un nombre qui représente le tiers (32 %) de la population adulte du pays. Ce nombre représente un niveau auto-rapporté de participation, c'est-à-dire qu'il peut ou non correspondre exactement à ce que font réellement les Canadiens ou au degré d'effort qu'ils y mettent, cependant, cela montre clairement qu'ils ont fortement l'intention de faire activement leur part. Parmi ceux qui n'ont pas encore relevé le Défi, plus de la moitié d'entre eux (56 %) affirment être disposés à le faire au cours de la prochaine année.

Par contre, ces résultats suggèrent que le public reconnaît la plupart des mesures qui peuvent être prises pour réduire la consommation d'énergie et les émissions de GES, et qu'un grand nombre de personnes croient faire un niveau d'effort approprié qui correspond aux objectifs du Défi d'une tonne, sinon concrètement, au moins en esprit. Certains Canadiens sont convaincus d'intégrer déjà le Défi dans leurs vies en étant des consommateurs avisés en matière d'énergie à la maison et sur la route. Demander à ces individus de réexaminer ce qu'ils pourraient être en mesure d'accomplir pourrait devenir un message important dans les campagnes futures du Défi d'une tonne.

À ce stade de la campagne, toutefois, l'étendue véritable des gestes posés jusqu'à présent par les consommateurs, en réponse à la campagne du Défi, est sans doute moins grande que le fait que le public « achète » le concept

du Défi d'une tonne et que les mesures dont il est assorti correspondent à des comportements socialement responsables. Le sondage apporte la preuve tangible que l'initiative a été bien accueillie par les Canadiens et que leur compréhension des changements climatiques a évolué au point où ils sont non seulement disposés à accepter, mais également à appuyer activement une initiative du gouvernement qui leur demande de poser des gestes au lieu de leur offrir quelque chose. Le plus récent exemple permettant d'établir une comparaison est peut-être le célèbre programme Participation visant à promouvoir la condition physique dans les années 60 et 70.

Ce n'est pas tout le monde qui est prêt à relever le Défi d'une tonne, et les trois classes d'obstacles sont identifiées comme un frein à la participation. Comme en 2004, le manque de connaissances ou de compréhension de ce que pourrait représenter la réduction des émissions individuelles de GES continue de se démarquer comme étant un des plus grands obstacles. D'autres efforts de communications et d'éducation populaire devront être centrés sur la façon d'aider les consommateurs à mieux comprendre à quoi ressemble une réduction de 20 p. 100 des émissions de GES, ainsi que les divers moyens d'y parvenir. Une information clé est que les Canadiens devront transposer leurs bonnes intentions en gestes concrets.

### Sensibilisation et attitudes à l'égard des changements climatiques

Au cours des deux dernières années, la plupart des Canadiens en sont venus à considérer les changements climatiques comme étant un problème environnemental important auquel le pays, sinon le monde entier, sont aux prises. Neuf sur dix ont entendu parler de cette question et la plupart ont une compréhension élémentaire de ses causes, en termes de sources industrielles ponctuelles (p.ex. : usines et centrales électriques) et d'émissions des véhicules. La prééminence des changements climatiques s'est relevée modestement depuis un an, mais elle continue de céder le pas à la pollution de l'air qui se classe au premier rang des problèmes environnementaux au pays mentionnés spontanément.

Tout comme lors des deux années antérieures, la plupart des Canadiens expriment un certain degré de préoccupation au sujet du dossier des changements

climatiques et la force de cette opinion continue d'augmenter progressivement. Un Canadien sur cinq (20 %) affirment maintenant être extrêmement préoccupés par ce dossier, mais il ne suscite toujours pas un engagement personnel chez la majorité d'entre eux. Le fait que la plupart des Canadiens ne prennent toujours pas le problème au sérieux peut être lié aux caractéristiques clés du phénomène des changements climatiques qui contribuent toutes à l'incertitude et au laisser-faire du public : l'absence, jusqu'à maintenant, de preuve tangible démontrant les répercussions sur l'environnement ou la santé, un désaccord entre les experts sur l'incidence future, ainsi que l'absence d'une dimension toxique ou chimique (la norme typique en matière de problèmes environnementaux).

### Action des citoyens en matière de changements climatiques

La sensibilisation des Canadiens au dossier des changements climatiques s'assortit d'une compréhension élémentaire du rôle qu'ils jouent dans ce problème. Les trois quarts (77 %) des personnes reconnaissent qu'elles peuvent faire quelque chose afin de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, une proportion qui est demeurée pratiquement inchangée depuis 2003 après avoir précédemment connu une croissance importante. Les consommateurs sont plus enclins à identifier le besoin de réduire leur utilisation d'énergie sur la route (surtout en conduisant moins et en adoptant d'autres moyens de transport) et leur attention s'est davantage centrée en ce sens depuis un an. Ce lien peut provenir du fait que la plupart des Canadiens semblent établir un rapport entre l'utilisation d'un véhicule (et l'utilisation de leur véhicule personnel) et la pollution de l'air et, par extension, les émissions de GES.

Par comparaison, le public est moins bien informé sur la façon dont d'autres types de consommation d'énergie (p.ex. à la maison) peuvent contribuer aux changements climatiques; ce lien semble d'ailleurs avoir perdu du terrain depuis 2004.

### Action d'économie d'énergie

Que font les Canadiens pour réduire leur propre utilisation d'énergie ? Le présent sondage révèle peu de changement au cours des deux dernières années. Le plupart des Canadiens rapportent faire quelque



chose de différent afin de réduire la consommation personnelle d'énergie, mais la gamme des gestes qu'ils posent demeure limitée et comprend surtout la poignée de mesures faciles à prendre.

**Utilisation d'énergie à la maison.** En matière de réduction de l'utilisation d'énergie à la maison, huit consommateurs sur dix affirment avoir fait quelque chose pour réduire l'utilisation d'énergie à la maison, mais pour la plupart d'entre eux, cela demeure surtout centré sur le fait de baisser le thermostat, éteindre les lumières quand on ne les utilise pas et réduire l'utilisation non nécessaire des électroménagers. Par comparaison, relativement peu d'entre eux rapportent investir dans des mesures d'efficacité énergétique telles que la modernisation des fenêtres, des électroménagers ou de l'appareil de chauffage. Tout comme par le passé, ces gestes semblent d'abord être motivés par le désir d'économiser plutôt que pour des considérations environnementales et l'écart s'est creusé davantage depuis 2004 (peut-être en raison de préoccupations croissantes au sujet du prix des combustibles qui grimpeait en flèche au moment de la réalisation du sondage). Ces résultats confirment encore une fois que de nombreux Canadiens sont peu sensibilisés à l'incidence sur l'environnement ou les ressources découlant de leur utilisation d'énergie à la maison (par contraste avec leur utilisation des véhicules personnels).

Un élément plus lumineux en matière d'énergie à la maison est l'utilisation des lampes fluorescentes compactes (LFC). Tant la sensibilisation que l'achat de LFC ont augmenté depuis 2004. Sept sur dix (71 %, en hausse de 4 points) Canadiens ont maintenant entendu parler de ce produit, la moitié d'entre eux (48 %, en hausse de 9) rapportent en avoir acheté au cours des 12 mois précédents et on note un intérêt raisonnablement fort à s'en procurer chez ceux qui ne l'ont pas encore fait. Ce progrès peut tout probablement être lié aux initiatives de promotion mises en oeuvre par les grands détaillants dans le cadre de l'ensemble de la campagne du Défi d'une tonne.

**Utilisation d'énergie pour le transport.** La plupart des Canadiens rapportent également prendre des mesures afin de réduire leur consommation d'essence sur la route, surtout en conduisant moins et en utilisant d'autres modes de transport (le transport en commun, la marche, le vélo). Ces activités sont mentionnées plus

souvent que l'an dernier, mais ce changement pourrait être, dans une large mesure, attribuable à la flambée des prix de l'essence au début de l'automne 2005, conséquence des ouragans Katrina et Wilma qui ont réduit la capacité des raffineries américaines situées sur la côte du golfe du Mexique.

Tout comme au cours des deux années précédentes, des faibles proportions de consommateurs rapportent une foule d'autres gestes destinés à réduire l'utilisation d'énergie dans les déplacements, notamment des changements dans leur façon de conduire, un meilleur entretien du véhicule ou l'achat d'un véhicule à faible consommation d'énergie. Alors que de fortes majorités affirment prendre des mesures telles qu'éviter de laisser tourner le moteur au ralenti et s'assurer que la pression des pneus est adéquate quand on leur pose directement la question, il semble apparent que de tels efforts sont rapportés plus souvent que de raison et qu'ils ne sont pas compris comme étant des moyens faciles, mais bel et bien comme étant des moyens efficaces pour réduire la consommation d'essence.

### Obstacles à l'action

Compte tenu que de nombreux consommateurs comprennent l'incidence qu'ils ont sur l'environnement et qu'ils assument une responsabilité individuelle de faire quelque chose à ce sujet, qu'est-ce qui les empêche d'en faire davantage pour réduire leur contribution aux émissions de GES ? Tout comme lors des deux sondages antérieurs, il existe principalement trois classes d'obstacles qui continuent de nuire à la mobilisation des citoyens. Le premier est surtout affaire de comportement, en ce que cela requiert que les consommateurs décident s'il vaut la peine de modifier des habitudes qu'ils ont prises sans tenir compte de leur incidence en termes d'énergie. Les consommateurs doivent être fortement préoccupés par la question et percevoir leur responsabilité, afin d'effectuer des changements qui, bien souvent, sont perçus comme non pratiques, voire un sacrifice.

Le deuxième type d'obstacle est de nature structurelle et il fait intervenir des contraintes externes sur des personnes qui sont peut-être motivées à intervenir. Le coût est l'obstacle structurel le plus évident, en ce qu'il est difficile, sinon impossible, à certains individus ou ménages d'investir dans l'économie d'énergie,

notamment dans des véhicules et des appareils de chauffage à faible consommation. Un autre type d'obstacle structurel se retrouve dans les collectivités au pays qui ne disposent pas d'options viables en matière de transport en commun et/ou requièrent des déplacements considérables pour se rendre à des destinations clés tels que les centres commerciaux ou le lieu de travail.

La troisième classe d'obstacles se décrit comme un manque de compréhension ou de connaissances sur ce qui peut être fait pour réduire sa consommation individuelle d'énergie. Cet obstacle est à la fois lié aux obstacles structurels (p.ex. l'information disponible n'est pas suffisante pour soutenir les gestes à poser) et aux obstacles de nature comportementale (les consommateurs ne sont pas assez intéressés pour chercher par eux-mêmes l'information pertinente).

Les résultats de ces travaux de recherche montrent que tous ces obstacles continuent de freiner la mobilisation des citoyens à intervenir efficacement pour contrer les changements climatiques. Avec seulement une faible proportion de la population véritablement engagée sur cette question, la plupart des gens ne sont pas assez motivés pour qu'à elles seules leurs préoccupations relatives aux changements climatiques suffisent à changer leurs habitudes ou leur mode de vie dans le but de réduire la consommation d'énergie. Un grand nombre de consommateurs se butent à des obstacles structurels qui rendent difficile ou irréaliste, voire impossible, de réduire beaucoup leur utilisation d'un véhicule personnel. Et, il demeure évident que le public a une compréhension plutôt pointue de ce qu'il peut faire pour réduire la consommation individuelle d'énergie, qu'il s'agisse de mesures simples telles que maintenir la pression des pneus adéquate ou plus complexes telles que l'hivernisation d'une maison qui a des fuites.

### Patrons régionaux et provinciaux

Tout comme lors des étapes antérieures de la recherche, le présent sondage révèle une relative uniformité des opinions au sujet des changements climatiques et de la consommation d'énergie à la grandeur du pays. S'il existe des variations d'une région à l'autre, les similitudes sont plus importantes que les divergences. Cela signifie que les grandes conclusions tirées de cette recherche sont tout aussi pertinentes pour chacune des

régions du pays. Les paragraphes suivants donnent une brève description des différences notables, là où il y en a, entre les provinces/régions.

**Colombie-Britannique.** Les Britanno-Colombiens continuent de se démarquer comme étant parmi les plus soucieux de l'environnement (au même titre que les résidents de l'Ontario et du Canada atlantique), à exprimer un niveau élevé d'inquiétude au sujet des changements climatiques et à croire fermement qu'ils peuvent faire une différence dans la réduction des émissions de GES. En ce qui a trait à poser des gestes visant à faire des économies d'énergie, les résidents de la C.-B. se classent presque en tête (légèrement derrière les résidents du Canada atlantique et de l'Ontario), et ce, même s'ils sont ceux ayant le moins tendance à se considérer eux-mêmes comme des participants actifs. Quant aux raisons pour lesquelles ils pourraient ne pas participer au Défi, les Britanno-Colombiens ont plus tendance à dire que c'est en raison d'une perception des inconvénients, de la croyance qu'une participation ne fera pas de différence ou de ce qu'ils ne se préoccupent pas assez de l'environnement.

**Alberta.** Malgré une sensibilisation accrue au sujet du dossier des changements climatiques, les résidents de l'Alberta continuent d'exprimer des doutes quant à la différence qu'ils peuvent faire individuellement en matière de réduction des émissions de GES. En ce qui a trait à prendre des mesures d'économie d'énergie, les Albertains comptent parmi les moins actifs (en baisse depuis 2004, alors que d'autres Canadiens ont maintenu leur niveau d'activité ou l'ont accru). Le doute que les Albertains entretiennent sur la différence qu'ils peuvent faire semble avoir influencé leur optimisme à l'égard du Défi d'une tonne, puisqu'ils sont encore une fois ceux qui ont le moins tendance à dire qu'ils participeront à cette initiative dans un avenir rapproché. Les résidents de l'Alberta sont plus enclins à croire que les gens hésitent à participer à l'initiative en raison de la perception d'inconvénients, des dépenses en cause ou du fait de croire que leur participation ne fera aucune différence.

**Manitoba/Saskatchewan.** Comme lors des sondages antérieurs, les résidents du Manitoba et de la Saskatchewan demeurent les plus cyniques, tant au sujet de l'environnement et des changements climatiques que du Défi d'une tonne en particulier. Ils se classent parmi les moins préoccupés par le problème des

changements climatiques (comme les Albertains), mais ils reconnaissent toutefois les avantages écologiques de poser des gestes. Quant à prendre activement des mesures d'économie d'énergie, les résidents de ces deux provinces comptent parmi les moins actifs (ils sont seulement légèrement plus actifs que les résidents du Québec). Le niveau de sensibilisation au Défi dans ces provinces n'est plus le plus faible, mais leurs résidents comptent toujours parmi ceux qui ont le moins tendance à dire qu'ils y participeront dans l'avenir (en compagnie des résidents de l'Alberta). Les résidents du Manitoba et de la Saskatchewan sont plus enclins à croire que les gens hésitent à participer au défi par qu'ils perçoivent que cela n'est pas pratique, que cela coûte cher ou que leur participation ne fera pas de différence.

**Ontario.** Les résidents de l'Ontario sont devenus davantage sensibilisés au sujet des divers types de mesures qu'ils peuvent prendre pour réduire leur contribution aux émissions de gaz à effet de serre, ils rapportent que cette sensibilisation s'est traduite par des gestes. Avec les résidents du Canada atlantique et des territoires, les Ontariens continuent de se démarquer comme étant les plus engagés dans les mesures d'économie d'énergie à la maison, en particulier en ce qui a trait à réduire l'utilisation des électroménagers, baisser le thermostat et utiliser des lampes fluorescentes compactes. Tout comme d'autres Canadiens, les Ontariens ont tendance à croire que les raisons qui rendent les gens hésitants à participer au Défi comprennent un manque d'information sur la façon de réduire leur contribution aux émissions de GES, les inconvénients ou le fait de croire qu'une participation ne fera pas de différence.

**Québec.** Tout comme lors des sondages antérieurs, les Québécois se démarquent légèrement, mais de façon constante. Même s'ils ont tendance à exprimer des attitudes « respectueuses de l'environnement » – ils sont les plus enclins à se dire préoccupés par les changements climatiques et ils ont deux fois plus tendance que d'autres Canadiens à identifier la réduction de la pollution comme un avantage découlant des gestes posés pour contrer les changements climatiques – la sensibilisation en général au sujet de ce dossier a visiblement baissé dans cette province, en 2004.

Les Québécois sont maintenant les moins actifs de tous les Canadiens à prendre de telles mesures sur la route et

ils comptent parmi les moins actifs (avec les résidents des territoires) en matière de mesures d'économie d'énergie à la maison. Il s'agit d'un renversement de la tendance observée l'an dernier, alors que les Québécois avaient généralement progressé en matière de mesures d'économie d'énergie. Malgré cela, la difficulté perçue à relever le Défi d'une tonne demeure moins apparente chez les résidents du Québec et ils expriment le niveau le plus élevé d'intérêt à y participer dans l'avenir (chez ceux qui n'y participent pas à l'heure actuelle). De façon analogue à d'autres Canadiens, les Québécois croient que les gens hésitent à relever le Défi en raison d'un manque d'information, des inconvénients perçus ou du fait de croire qu'une participation ne fera pas de différence.

**Provinces atlantiques.** Comme par le passé, les résidents des provinces atlantiques sont relativement positifs dans leurs attitudes à l'égard des changements climatiques et de l'efficacité énergétique. En matière de mesures d'économie d'énergie, les résidents du Canada atlantique se comptent parmi les plus actifs (de même que ceux de C.-B. et de l'Ontario) et ils sont tous particulièrement engagés à réduire leur utilisation d'énergie à la maison. Quant aux raisons qui inciteraient des gens à ne pas prendre part au Défi, ils ont tout aussi tendance que d'autres Canadiens à croire que cela est attribuable à un manque d'information, aux inconvénients perçus ou au fait de croire qu'une participation ne fera pas de différence.

**Territoires.** Les résidents des territoires continuent d'être parmi les personnes les plus au courant de la menace des changements climatiques, sans doute parce qu'ils habitent une région où on semble déjà déceler un changement des conditions climatiques. Ils continuent d'avoir plus tendance que d'autres Canadiens à identifier les changements climatiques comme étant le problème environnemental le plus important au pays et ils expriment un des niveaux d'inquiétude parmi les plus élevés au sujet des changements climatiques (après ceux du Québec). Au même titre que les résidents du Canada atlantique et de l'Ontario, les résidents des territoires se démarquent parmi les plus engagés en termes de mesures pour réduire leur utilisation d'énergie à la maison. Quant aux obstacles pour accroître l'efficacité énergétique, ils ont plus tendance que d'autres Canadiens à mentionner le climat et le manque d'information.

## CONNAISSANCES ET ATTITUDES À L'ÉGARD DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

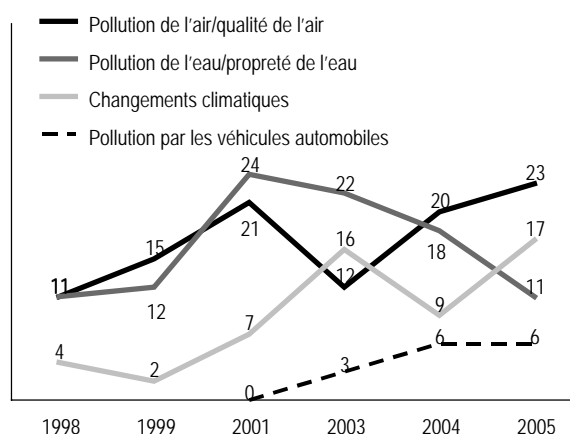
### Attention accordée aux changements climatiques

*Les préoccupations au sujet des changements climatiques mentionnées spontanément ont augmenté depuis un an, mais ce dossier continue à se mériter moins d'attention que la pollution de l'air dans l'esprit des Canadiens.*

Le sondage débutait en replaçant les préoccupations du public au sujet des changements climatiques dans le contexte plus large des autres problèmes environnementaux au pays à l'heure actuelle. Dans le but d'identifier le niveau d'attention spontané, les Canadiens étaient invités à identifier le problème environnemental le plus important au Canada aujourd'hui (sans offrir de suggestions ou de choix de réponses). L'importance relative des préoccupations identifiées fluctue souvent d'une façon correspondant à l'attention qu'elles se méritent dans les médias canadiens. Comme en 2004, la pollution de l'air est la préoccupation environnementale qui est la plus souvent mentionnée spontanément en 2005, soit par environ le quart des Canadiens (23 %, en hausse de 3 points depuis l'an dernier). Les changements climatiques (17 %, en hausse de 8 points) ont repris du terrain en 2005 pour revenir au niveau observé en 2003 (coïncidant ainsi à toute l'attention accordé dans les médias à la ratification du Protocole de Kyoto par le Canada), ils devançant maintenant la pollution de l'eau (11 %, en baisse de 7) en tant que préoccupation environnementale. La place accordée à la pollution par les véhicules à moteur est demeurée stable (6 %) au cours des deux dernières années, après être passée de trois pour cent en 2003 (la première année pour laquelle des données de suivi sont disponibles).

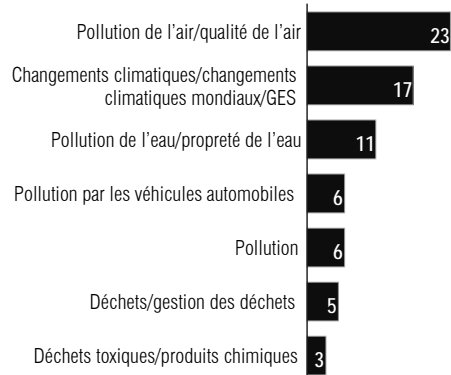
L'attention accrue accordée aux changements climatiques est apparente dans toutes les régions, mais en particulier dans les territoires (40 %, en hausse de 14 points), en Alberta et dans le Canada atlantique

### Problème environnemental le plus important au Canada, aujourd'hui 1998 - 2005



### Problème environnemental le plus important au Canada, aujourd'hui

Principaux facteurs signalés 2005



Q.1

*Selon vous, quel est le problème environnemental le plus important au Canada, aujourd'hui ?*

(19 % les deux, en hausse de 12 points chacun), là où ils devancent la pollution de l'air en tant que première préoccupation. En Colombie-Britannique, au Manitoba et en Saskatchewan, les changements climatiques se classent au même rang que la pollution de l'air, alors qu'en Ontario et au Québec, la pollution de l'air demeure le problème mentionné spontanément le plus souvent.

Comme en 2004, les hommes ont plus tendance que les femmes à identifier les changements climatiques comme étant la préoccupation environnementale la plus importante. Les différences observées en fonction du revenu sont encore plus accentuées en 2005 pour les ménages dont le revenu est supérieur à 45 000 \$ (23 %, en hausse de 13 points), comparativement à ceux dont le revenu est inférieur à 45 000 \$ (11 %, en hausse de 3). Correspondant à la tendance observée au cours des deux années antérieures, l'attention accordée spontanément aux changements climatiques est plus grande chez les Canadiens possédant au moins une scolarité de niveau collégial ou universitaire (20 %), comparativement à ceux qui possèdent une scolarité de niveau secondaire ou moins (11 %) et elle est à peine plus élevée chez ceux qui se décrivent comme étant préoccupés personnellement par les changements climatiques (21 %).

## Sensibilisation aux changements climatiques

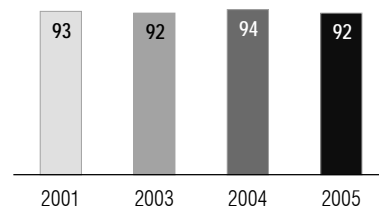
*Les changements climatiques continuent d'être communément reconnus par plus de neuf Canadiens sur dix, mais cette sensibilisation est très légèrement en baisse depuis 2004 chez les Québécois et les Canadiens moins scolarisés.*

Alors que les changements climatiques ne sont pas la première préoccupation environnementale mentionnée spontanément, ils demeurent un dossier communément reconnu par pratiquement tous les Canadiens.<sup>2</sup> Neuf sur dix (92 %) affirment avoir entendu, lu ou vu quelque chose au sujet des changements climatiques et les niveaux de sensibilisation sont demeurés passablement stables au cours des quatre dernières années. Depuis l'an dernier, toutefois, le niveau de sensibilisation a quelque peu baissé au Québec (84 %, en baisse de 7 points) et chez les Canadiens ne possédant

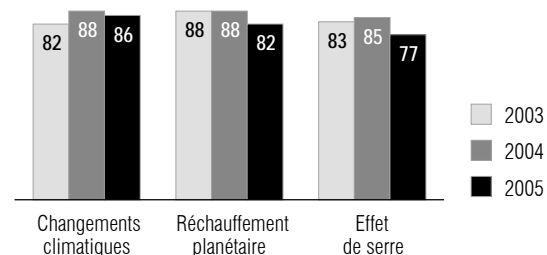
pas de diplôme d'études secondaires (80 %, en baisse de 7). S'inscrivant dans les tendances observées depuis 2003, les personnes au statut socio-économique le plus faible ont moins tendance à se dire sensibilisées à une ou l'autre expression.

Si la reconnaissance de l'ensemble du dossier est habituellement demeurée stable avec le temps, on observe une érosion notable de la sensibilisation aux expressions « réchauffement de la planète » (82 %, en baisse de 6 points) et « effet de serre » (77 %, en baisse de 8), une fois de plus tout particulièrement au Québec et chez les Canadiens ne possédant pas de diplôme d'études secondaires. Des trois expressions, « changements climatiques » demeure l'expression précise qui est la plus communément reconnue (86 %, en baisse de 2).

Sensibilisation à propos des changements climatiques, du réchauffement de la planète ou des gaz à effet de serre  
2001 - 2005



Sensibilisation aux expressions pour décrire les changements climatiques  
2003 - 2005



### Q.2

*Avez-vous déjà vu, lu ou entendu quelque chose à propos des changements climatiques, du réchauffement de la planète ou des gaz à effet de serre ?*

2 Dans une question réunissant les expressions changements climatiques, réchauffement planétaire et effet de serre.

## Causes des changements climatiques

*Les Canadiens continuent d'identifier les sources ponctuelles d'émissions provenant de l'industrie et des centrales électriques comme étant les principales causes des changements climatiques. Toutefois, la mention des émissions provenant des véhicules a augmenté depuis l'an dernier.*

En plus d'être généralement très conscients des changements climatiques, la plupart des Canadiens ont une compréhension rudimentaire de ce qui cause ce phénomène (sans suggestion). Règle générale, les Canadiens continuent d'identifier les mêmes sources depuis quatre ans, quoique ces mentions ont quelque peu fluctué. Ceux qui sont conscients de l'existence des changements climatiques continuent d'avoir le plus tendance à faire porter la responsabilité à des sources industrielles ponctuelles, les centrales électriques (25 %, en baisse de 5 points), les émissions industrielles ou manufacturières (25 %, en baisse de 2) ou, de façon plus générale, l'utilisation de combustibles fossiles (18 %, en hausse de 7) – totalisant une réponse nette de 47 p.100 de la population répondante. La remontée des combustibles fossiles renverse une tendance observée depuis 2001.

L'identification des émissions provenant des véhicules a visiblement augmenté depuis 2004 (28 %, en hausse de 6 points), mais le nombre de mentions n'est pas revenu au niveau observé en 2003 (alors que 31 % avaient cité cette source). Les émissions provenant des véhicules sont maintenant devenues la cause individuelle des changements climatiques qui est mentionnée le plus souvent.

Collectivement, les sources ponctuelles provenant de l'industrie demeurent la première cause des changements climatiques identifiée par les Canadiens dans toutes les régions et au sein de tous les groupes démographiques, quoiqu'un peu moins souvent par les résidents du Québec, du Manitoba et de la Saskatchewan, ainsi que par les personnes moins scolarisées et dont le revenu est plus faible. Les résidents du Canada atlantique, qui avaient précédemment eu moins tendance à mentionner des sources ponctuelles provenant de l'industrie en tant que principale cause des changements climatiques, s'alignent maintenant avec le reste du Canada.

## Principales causes des changements climatiques

Premières mentions 2001 - 2005

	2001	2003	2004	2005
Véhicules/automobiles	26	31	22	28
Centrales électriques/pollution de l'air	36	35	30	25
Émissions industrielles/manufacturières	11	29	27	25
Utilisation de combustibles fossiles	21	14	11	18
Effet de serre/gaz à effet de serre	5	14	12	14
Épuisement de la couche d'ozone	17	14	16	13
Changements naturels des tendances météorologiques	8	11	8	9
Croissance de la population/consumérisme	8	7	7	8
Dioxyde de carbone	3	9	5	7
Destruction des forêts	6	6	6	4

### Q.3

*Comme vous le savez peut-être, on utilise souvent les expressions « changements climatiques » et « réchauffement de la planète » de façon interchangeable. Dans le but de simplifier les choses, j'utiliserai l'expression « changements climatiques » pendant ce sondage. D'après ce que vous savez ou ce que vous avez entendu, quelles sont, selon vous, les principales causes des changements climatiques ? Est-ce qu'il y a autre chose ?*

*Sous-échantillon : ceux qui ont entendu, lu ou vu quelque chose au sujet des changements climatiques, du réchauffement planétaire ou de l'effet de serre*

Parmi les 10 causes principales identifiées par les Canadiens, une seulement (l'épuisement de la couche d'ozone à 13 %) est visiblement erronée, et cette idée fautive est demeurée à peu près inchangée depuis 2001. De façon analogue à la tendance observée depuis 2001, de faibles proportions (<5 %) continuent de mentionner d'autres causes erronées des changements climatiques, y compris les fusées et les avions, les aérosols ou les CFC, et la guerre ou les armes nucléaires. Comme par le passé, environ une sur dix (8 %) des personnes prétendant être au courant des changements climatiques sont incapables de nommer au moins une des causes de ce phénomène.

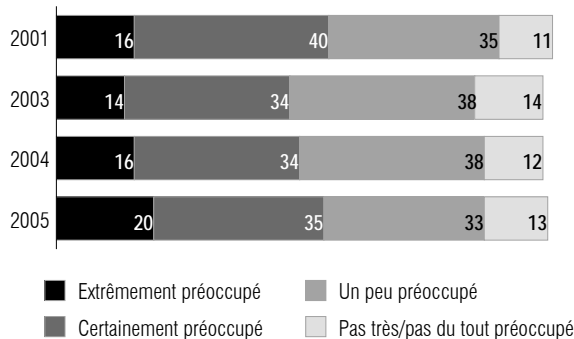
## Préoccupation au sujet des changements climatiques

*Neuf sur dix Canadiens se disent maintenant préoccupés par les changements climatiques, alors que la proportion de ceux qui sont véritablement préoccupés continue d'augmenter.*

Hormis leur sensibilisation aux changements climatiques et la compréhension qu'ils en ont, dans quelle mesure les Canadiens sont-ils préoccupés par ce dossier ? Une forte majorité de ceux qui ont entendu parler des changements climatiques se disent au moins quelque peu préoccupés par ce phénomène. Depuis 2004, on a noté une augmentation visible de ceux qui se disent extrêmement (20 %) ou certainement (35 %) préoccupés. Cette augmentation s'observe surtout chez ceux qui se disent extrêmement préoccupés et cette proportion atteint maintenant son niveau le plus élevé depuis le début des données de suivi en 2001.<sup>3</sup> Une proportion additionnelle du tiers (33 %) d'entre eux affirment être au moins assez préoccupés, alors que quelques uns ne sont pas très ou pas du tout préoccupés.

Les préoccupations sont légèrement en hausse dans toutes les régions, exceptions faites du Canada atlantique et de l'Alberta où elles sont demeurées stables. Le niveau de préoccupation demeure le plus élevé au Québec (69 %) et le plus faible en Alberta (40 %). L'écart dans le niveau de préoccupation en fonction du niveau de scolarité, qui s'était creusé entre 2003 et 2004, est demeuré stable depuis. Comme en 2004, les Canadiens âgés de 35 à 54 ans ont quelque peu plus tendance que les Canadiens plus jeunes ou plus âgés à se dire préoccupés par les changements climatiques, mais l'écart entre ces groupes s'est rétréci.

Niveau personnel de préoccupation par le problème des changements climatiques 2001 - 2005



### Q.4

*Dans quelle mesure êtes-vous personnellement préoccupé(e) par le problème des changements climatiques ? Diriez-vous que vous êtes ... ?*

*Sous-échantillon : ceux qui ont entendu, lu ou vu quelque chose au sujet des changements climatiques, du réchauffement planétaire ou de l'effet de serre*

3 Ceux qui sont « extrêmement préoccupés » par les changements climatiques peuvent être considérés comme étant fortement sensibilisés à cette question et la voient comme un problème important (quoique pas nécessairement plus grave que d'autres dossiers environnementaux ou généraux). Ceux qui sont « certainement préoccupés » reconnaissent l'importance des changements climatiques et considèrent qu'il s'agit d'un problème qui doit être réglé, mais ils ont moins tendance à avoir des opinions tranchées à ce sujet. Ceux qui sont « un peu préoccupés » reconnaissent le problème et ont probablement le sentiment qu'il s'agit de quelque chose dont ils devraient se préoccuper davantage qu'ils ne le font (il s'agit de la réponse dite de « rectitude politique »), tandis que ceux qui se disent « pas très » ou « pas du tout » préoccupés considèrent que les changements climatiques ne font pas problème et sont prêts à le dire.

## ACTION DES CITOYENS EN MATIÈRE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

### Perception de la capacité à faire une différence

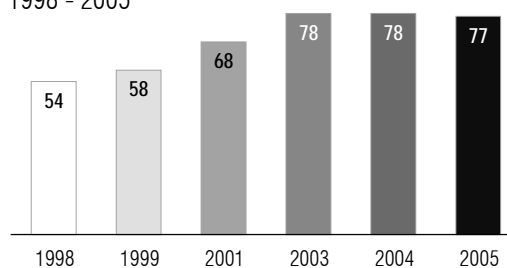
*Les perceptions relatives au fait qu'un individu peut faire quelque chose pour contrer les changements climatiques demeurent élevées. Depuis 2004, Les Canadiens accordent plus d'importance aux mesures liées au transport qu'à l'efficacité énergétique à la maison.*

Un objectif clé du Défi d'une tonne est d'éduquer le public sur les moyens à sa disposition pour réduire sa contribution aux émissions de GES. Les répondants au sondage qui indiquent être au courant des changements climatiques (92 % de la population totale) étaient invités à dire s'ils connaissaient quelque chose qu'ils peuvent faire pour réduire leur contribution individuelle.<sup>4</sup>

Alors que les perceptions qu'un individu peut réduire sa contribution personnelle aux changements climatiques avaient augmenté graduellement entre 1998 et 2003, elles semblent avoir plafonné, en 2005; près de huit sur dix (77 %) Canadiens reconnaissent pouvoir faire quelque chose pour contrer les changements climatiques, pratiquement inchangé au cours des deux dernières années.

La perception de pouvoir faire quelque chose est la plus élevée chez les résidents du Québec et des territoires (les deux 81 %), ainsi qu'en Colombie-Britannique (80 %), alors qu'elle est la plus faible en Alberta (71 %). Comme en 2004, les Canadiens âgés de 55 ans ou plus (64 %, en baisse de 1 point) sont beaucoup moins enclins à croire qu'ils peuvent faire quelque chose pour contrer les changements climatiques. L'écart de perception selon la scolarité s'est creusé depuis un an, le fait de croire qu'on puisse faire quelque chose demeure le plus faible chez les Canadiens ne possédant pas de

### Peut intervenir personnellement pour contrer les changements climatiques 1998 - 2005



#### Q.5

*Pour autant que vous le sachiez, est-ce qu'il y a quelque chose que vous pouvez faire pour contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre qui causent les changements climatiques ?*  
*Sous-échantillon : ceux qui ont entendu, lu ou vu quelque chose au sujet des changements climatiques, du réchauffement planétaire ou de l'effet de serre*

diplôme d'études secondaires (53 %, en baisse de 5 points). Même si l'écart de perception selon le revenu s'est rétréci depuis l'an dernier, le fait de croire qu'on puisse faire quelque chose à ce sujet demeure le plus faible chez ceux dont le revenu du ménage est inférieur à 25 000 \$ (69 %).

Les perceptions sont maintenant plus élevées chez les Canadiens qui ont des enfants (84 % contre 73 % chez ceux qui sont sans enfant), elles demeurent plus élevées chez ceux qui se disent préoccupés par les changements climatiques (86 % contre 67 %). Pourtant, même la moitié (50 %) de ceux qui ne sont pas très ou pas du tout préoccupés par les changements climatiques reconnaissent qu'ils peuvent faire une

<sup>4</sup> Avant 2003, la question posée était « Pour autant que vous le sachiez, est-ce qu'il y a quelque chose que vous pouvez faire au sujet des changements climatiques ? » Depuis 2003, la formulation a été modifiée pour parler plus précisément de ce que « vous pouvez faire pour contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre qui causent les changements climatiques. »



différence, légèrement en baisse depuis l'an dernier. Les propriétaires de maison (78 %) ont seulement légèrement plus tendance à croire qu'ils peuvent faire quelque chose au sujet des changements climatiques que les locataires (75 %), alors que les propriétaires

d'automobile (78 %) continuent d'en être plus certains que ceux qui ne possèdent pas d'auto (66 %).<sup>5</sup>

Afin de mesurer leurs connaissances au sujet des mesures possibles, les Canadiens étaient ensuite invités

## Actions pouvant être faites pour contrer les changements climatiques 2003 - 2005

	2003	2004	2005
<b>Total des interventions en matière de transport</b>	<b>76</b>	<b>72</b>	<b>77</b>
Utiliser la voiture moins souvent/Covoiturage/Prendre la bicyclette	44	45	54
Utiliser le transport en commun (autobus, métro)	16	16	18
Marcher plus souvent/lorsque c'est possible	11	10	12
Acheter un véhicule à faible consommation d'énergie	11	14	10
Réduire les émissions/essence plus propre	9	5	4
Éviter de laisser tourner le moteur au ralenti	6	4	4
Bien entretenir la voiture/l'équipement	5	4	3
<b>Total des interventions pour réduire la consommation énergétique à la maison</b>	<b>43</b>	<b>45</b>	<b>41</b>
Recycler/réduire la quantité de déchets/de produits non recyclables	22	24	20
Baisser le thermostat/utiliser moins le chauffage/l'air climatisé	6	6	7
Ne pas utiliser de produits en aérosol/CFC	9	9	6
Éteindre les lumières lorsqu'on ne les utilise pas	5	3	4
Remplacer/moderniser la fournaise/le chauffage/le chauffe-eau	8	2	4
Acheter des électroménagers à faible consommation d'énergie	3	3	3
Acheter/installer des LFC	8	2	3
Composter les déchets organiques	2	3	2
Ajouter/remplacer l'isolation	7	1	2
<b>Total des autres interventions</b>	<b>31</b>	<b>38</b>	<b>23</b>
Consommer moins d'énergie/d'électricité (général)	7	8	10
Réduire la consommation/le consumérisme	2	2	3
Ne pas acheter d'auto/de grosses autos/ne pas conduire	–	1	3
Acheter des produits sans danger pour l'environnement	3	11	3
Arrêter d'utiliser les combustibles fossiles	2	3	3
Utiliser des énergies renouvelables	–	2	2
Planter des arbres/Conserver les espaces verts	–	1	2
Étendre le linge/moins utiliser les/électroménagers/laver à l'eau froide	–	–	2
Éduquer les enfants/les gens	1	2	1
Lobbying/boycott des sociétés polluantes	1	2	1
Autres gestes	20	19	12
Rien/nsp/pr	5	5	4

### Q.6

*Et, de manière spécifique, quel genre de choses pourriez-vous faire pour réduire votre contribution aux changements climatiques ? Est-ce qu'il y a autre chose ?*

*Sous-échantillon : ceux qui ont entendu, lu ou vu quelque chose au sujet des changements climatiques, du réchauffement planétaire ou de l'effet de serre – et qui croient qu'ils peuvent faire quelque chose afin de réduire leur contribution aux émissions de GES*

5 Dans l'interprétation de ces résultats, il est important de noter qu'il y a beaucoup de chevauchements entre les propriétaires de maisons et les propriétaires d'autos. Sept sur dix (68 %) répondants de l'échantillon sont à la fois propriétaires d'une maison et d'une automobile. Moins souvent rencontre-t-on des gens qui ne sont propriétaires que d'une automobile (24 %), que d'une maison (2 %) ou de ni un ni l'autre (8 %).

à répondre à une question de suivi sur le genre de choses précises qu'ils peuvent faire pour réduire leur contribution aux changements climatiques (posée sans suggestion, sans offrir de choix de réponse). Depuis 2003, les Canadiens identifient une gamme de mesures possibles, la plupart d'entre elles étant des mesures valides pour réduire les émissions de GES. Dans l'ensemble, chaque personne mentionne une moyenne de 2,2 mesures possibles (contre 2,1 en 2004), et seulement deux pour cent sont incapables de penser à quelque réponse que ce soit. Les champs d'intervention mentionnés le plus souvent continuent d'être liés aux transports (77 %), une augmentation de cinq points depuis l'an dernier et semblable au niveau exprimé en 2003, suivis des mesures d'efficacité énergétique à la maison (41 %, en baisse de 4 points depuis 2004) et d'autres types d'actions (23 %) qui ne sont pas précisément liées au foyer ou aux transports (p.ex. utiliser moins d'énergie et l'achat de produits respectueux de l'environnement).

En termes de mesures se rapportant aux déplacements, les Canadiens continuent de penser d'abord et avant tout à conduire moins souvent leur automobile, ainsi qu'à faire du covoiturage ou du vélo (54 %, en hausse de 9 points depuis 2004). D'autres mesures liées aux déplacements telles qu'utiliser le transport en commun (18 %), marcher quand cela est possible (12 %), sont demeurées à peu près inchangées depuis l'an dernier, alors qu'on observe une diminution des mentions d'achat d'un véhicule à faible consommation d'énergie (10 %, en baisse de 4). La plus forte augmentation des mentions de mesures liées aux transports s'est produite dans le Canada atlantique (77 %, en hausse de 22 points), alors que ces types de mesures ont plus tendance à être mentionnées par les Canadiens dont le revenu est supérieur à 45 000 \$ (83 %) et qu'elles diminuent progressivement avec l'âge (d'un maximum de 83 % chez les 18-34 ans à un minimum de 72 % chez les personnes âgées de 55 ans ou plus).

En matière de mesures prises à la maison, l'attention continue de se tourner le plus vers le recyclage ou la

réduction des déchets (20 %, en baisse de 4 points). D'autres mentions ayant moins tendance à être soulevées comprennent moins utiliser l'air climatisé ou le chauffage (7 %), ne pas utiliser d'aérosols (6 %), éteindre les lumières lorsqu'on ne les utilise pas (4 %), le compostage (2 %) et ajouter de l'isolation (2 %). Le Canada atlantique est la seule région où on observe une augmentation des mentions des mesures d'efficacité énergétique à la maison (50 %, en hausse de 11), alors que la plus grande baisse s'est produite au Québec (22 %, en baisse de 13). Comme en 2004, les mesures d'efficacité énergétique prises à la maison ont plus tendance à être soulignées par les femmes et par ceux qui sont propriétaire de leur maison.

En termes de mesures qui ne se rapportent pas précisément aux transports ou à la maison, les Canadiens ont plus tendance à mentionner utiliser moins d'énergie en général (10 %, en hausse de 2 points). Ils ont moins tendance qu'en 2004 à mentionner l'achat de produits sans danger pour l'environnement (3 %, en baisse de 8). Une vaste gamme d'autres mesures sont identifiées à des niveaux comparables à ceux observés au cours des deux années antérieures, notamment arrêter d'utiliser les combustibles fossiles (3 %), utiliser des sources d'énergie renouvelable (2 %), planter des arbres et préserver des espaces verts (2 %) et encourager les groupes environnementalistes (1 %).

La proportion nette de ceux qui ont mentionné ces autres types de mesures a fortement baissé dans toutes les régions depuis 2004 (23 %, en baisse de 15 points), en particulier en Colombie-Britannique (23 %, en baisse de 26), ainsi qu'au Manitoba et en Saskatchewan (12 %, en baisse de 25), de même que chez les Canadiens dont le revenu est supérieur à 75 000 \$ (26 %, en baisse de 21) et les allophones (28 %, en baisse de 19). Les résidents de l'Ontario sont les plus enclins à mentionner d'autres types de mesures pouvant être prises afin de réduire leur contribution aux changements climatiques (33 % contre 23 % dans l'ensemble), alors que les Québécois (11 %, en baisse de 10) sont ceux qui ont le moins tendance à le faire.

## Avantages des efforts pour contrer les changements climatiques

*Les Canadiens continuent de voir une amélioration des résultats environnementaux comme étant le principal avantage de leurs efforts pour contrer les changements climatiques, en particulier en termes d'une meilleure qualité de l'air et une réduction des émissions de GES.*

Selon les Canadiens, quels sont les principaux avantages à réduire leur propre contribution aux émissions de GES ? Quand on leur demande (sans suggestion), les Canadiens ont plus tendance à identifier des avantages environnementaux tels que l'amélioration de la qualité de l'air (23 %, en baisse de 3 points depuis 2004), réduire ou renverser les changements climatiques ou les émissions de GES (19 %, en hausse de 5) et réduire la pollution (12 %, inchangé). Les avantages en termes de santé et de mode de vie demeurent un thème de second plan, y compris des résultats positifs tels qu'une meilleure santé (7 %, en baisse de 5), se sentir bien de faire quelque chose pour l'environnement (6 %) et une meilleure qualité de vie (3 %). En 2005, les Canadiens insistent moins sur des avantages tels que rassembler les gens et accroître la collaboration (4 %, en baisse de 6), alors que des mentions telles que moins de déchets, moins de congestion routière et la croissance économique demeurent pratiquement inchangées.

Comme en 2004, bon nombre de variations régionales et démographiques demeurent apparentes dans les réponses à cette question. Les femmes et les résidents du Manitoba et de la Saskatchewan ont plus tendance à insister sur une meilleure qualité de l'air, alors que les résidents du Québec ont deux fois plus tendance que la moyenne à mentionner une réduction de la pollution. Les Canadiens très scolarisés sont plus enclins à mentionner réduire ou renverser les changements climatiques ou les émissions de GES, alors que cette réponse s'observe le moins souvent au Québec. Les Canadiens âgés de 55 ans ou plus ont moins tendance que les plus jeunes à mentionner se sentir bien de faire quelque chose pour l'environnement. Alors que les Canadiens moins scolarisés étaient ceux qui ont eu le moins tendance à identifier un ou l'autre avantage en 2004, ce patron de réponse n'est pas apparent en 2005.

## Principaux avantages des efforts pour contrer les changements climatiques

Premières mentions 2003 - 2005

	2003	2004	2005
Améliorer la qualité de l'air	23	26	23
Réduire/renverser les changements climatiques	11	14	19
Réduire la pollution	12	12	12
Être en meilleure santé	12	12	7
Se sentir bien de faire quelque chose	7	8	6
Ralentir l'épuisement de la couche d'ozone	7	6	6
Rassembler les gens/meilleure collaboration	1	10	4
Chaque contribution aide	–	2	4
Économiser de l'argent/dépenser moins pour l'énergie	8	3	4
Un monde meilleur/survie de la planète	7	5	3
Améliorer la qualité de vie	4	5	3
Bon pour l'environnement/la faune	–	3	3
Moins de déchets	4	3	3

### Q.7

*Selon vous, quels sont les principaux avantages de vos efforts pour réduire la quantité de gaz à effet de serre libérés dans l'atmosphère ?*

*Sous-échantillon : ceux qui ont entendu, lu ou vu quelque chose au sujet des changements climatiques, du réchauffement planétaire ou de l'effet de serre – et ont des idées précises sur la façon de réduire leur contribution aux changements climatiques*

## EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE À LA MAISON

---

### Mesures à la maison

*La plupart des Canadiens continuent d'affirmer avoir adopté des mesures pour réduire la consommation d'énergie à la maison surtout en baissant les thermostats et en éteignant les lumières lorsqu'on ne les utilise pas.*

Dans quelle mesure la sensibilisation et la perception des Canadiens au sujet des changements climatiques se sont-elles traduites en actions prises à la maison et sur la route ? Cette question a été posée en deux étapes, tout d'abord en demandant aux répondants, sans suggestion, d'indiquer quelles mesures ils avaient prises au cours des 12 derniers mois pour réduire leur consommation d'énergie à la maison, puis en leur demandant s'ils avaient ou non pris chacune des 11 mesures précises qui n'avaient pas déjà été mentionnées à la première étape.

Comme le suggère la tendance observée au cours des deux dernières années, huit Canadiens sur dix (80 %) mentionnent au moins une mesure (sans suggestion) qu'ils ont prise afin de réduire l'utilisation d'énergie à la maison depuis un an. Le nombre moyen de mesures prises a légèrement augmenté depuis 2004, passant de 1,6 à 2,0. Les mesures rapportées le plus souvent continuent d'être de baisser les thermostats (31 %) et d'éteindre les lumières lorsqu'on ne les utilise pas (28 %), les deux sont toutefois mentionnées quelque peu moins souvent qu'au cours des deux années antérieures.

D'autres mesures rapportées moins fréquemment demeurent pratiquement inchangées depuis l'an dernier, y compris réduire l'utilisation des électroménagers (11 %), remplacer les fenêtres (9 %) ou remplacer l'appareil de chauffage ou le chauffe-eau (8 %, en baisse de 2 points). Un Canadien sur dix (9 %, en baisse de 1) précisent avoir installé des lampes fluorescentes compactes.

### Mesures prises pour réduire la consommation d'énergie à la maison

Mentions sans suggestion 2003 - 2005

	2003	2004	2005
Baisser le thermostat/utiliser moins le chauffage/l'air climatisé	39	32	31
Éteindre les lumières lorsqu'on ne les utilise pas	34	31	28
Réduire l'utilisation des électroménagers/ ne pas les utiliser aux heures de pointe	9	11	11
Utiliser moins d'eau	11	10	7
Acheter/installer un éclairage à faible consommation d'énergie	8	10	9
Remplacer/moderniser les fenêtres	7	9	9
Remplacer/moderniser l'appareil de chauffage/le chauffe-eau	8	10	8
Acheter des électroménagers à faible consommation d'énergie	6	7	7
Ajouter/remplacer l'isolation	7	6	7
Recycler/réduire la quantité de déchets/ de produits non recyclables	4	6	5
Sceller les fuites/les courants d'air	5	5	6
Acheter/installer des lampes fluorescentes compactes	–	4	4
Autres mentions	23	18	21
Aucune/nsp	20	20	20

#### Q.10

*S'il y a lieu, au cours des 12 derniers mois, quelles mesures avez-vous prises pour réduire votre consommation d'énergie à la maison ? Est-ce qu'il y a autre chose ?*

Des différences régionales sont apparentes dans le choix des mesures prises. Les résidents de l'Ontario sont ceux ayant le plus tendance à réduire l'utilisation des électroménagers (ou de ne les utiliser qu'à l'extérieur des heures de pointe), baisser le thermostat (moins utiliser le chauffage ou l'air climatisé) ou utiliser un éclairage à faible consommation d'énergie. Les Canadiens de Colombie-Britannique sont ceux qui ont le plus tendance à éteindre les lumières lorsqu'on ne les utilise pas et à utiliser un éclairage à faible consommation d'énergie, alors que ceux du Manitoba et de la Saskatchewan sont ceux qui ont le moins tendance à réduire l'utilisation des électroménagers. Les résidents du Québec sont ceux ayant le moins tendance à baisser le thermostat, à éteindre les lumières lorsqu'on ne les utilise pas ou à utiliser un éclairage à faible consommation d'énergie.

Pour les Canadiens qui n'ont pas mentionné chacun des 11 types précis de mesures d'économie d'énergie à la maison sans suggestion, une question d'appoint leur demandait si eux-mêmes ou une autre personne de leur ménage avait pris chacune de ces mesures au cours des 12 derniers mois. La combinaison des résultats sans et avec suggestion révèle la proportion totale des ménages canadiens qui ont rapporté prendre chaque mesure. Inchangée depuis 2003, la mesure la plus habituelle consiste à éteindre les lumières lorsqu'on ne les utilise pas (98 %), suivie de baisser le thermostat (83 %) et de réduire l'utilisation d'emballages de produits (78 %).

Une comparaison entre les résultats de cette année et ceux de 2003 révèle le maintien de l'écart entre les mentions sans et avec suggestion des mesures d'économie d'énergie prises à la maison, le niveau de mesures rapportées étant toujours plus élevé avec suggestion. Les écarts les plus grands qui ont été identifiés touchaient des mesures telles que réduire l'utilisation d'emballages de produits et éteindre les lumières lorsqu'on ne les utilise pas, alors que l'écart le plus faible était pour faire une évaluation énergétique de la maison (veuillez vous référer au tableau p.22).

## Mesures d'économie d'énergie adoptées au foyer au cours des 12 derniers mois

Avec et sans suggestion 2003 - 2005

	2003	2004	2005
Fermer les lumières lorsque non utilisées	98	98	98
Abaissier le thermostat	84	84	83
Réduire l'utilisation d'emballage de produits	79	79	78
Installer un éclairage à faible consommation d'énergie	54	64	65
Sceller les fuites et les courants d'air*	51	62	60
Acheter des électroménagers à faible consommation d'énergie	43	45	46
Compostage des déchets organiques	49	45	45
Remplacer/moderniser les fenêtres*	28	36	35
Remplacer/moderniser l'appareil de chauffage*	s/o	31	30
Ajouter/remplacer l'isolation	24	31	28
Faire une évaluation énergétique de la maison*	11	13	11

### Q.11

*Parmi les mesures suivantes, lesquelles est-ce que vous, ou un autre membre de votre famille, avez prises au cours des 12 derniers mois ... Sceller les fuites et les courants d'air de votre maison\* ... Ajouter ou remplacer l'isolation\* ... Remplacer ou moderniser les fenêtres de votre maison\* ... Faire une évaluation énergétique de votre maison\* ... Installer un éclairage à faible consommation d'énergie ... Acheter des appareils électroménagers à faible consommation d'énergie ... Baisser votre thermostat pour utiliser moins de chauffage/d'air climatisé ... Fermer les lumières lorsque vous ne les utilisez pas ... Faire le compostage des déchets organiques ... Dans la mesure du possible, réduire votre utilisation d'emballages de produits ... Remplacer ou améliorer l'appareil de chauffage\* ?*

*\*Nota : en 2003, ces affirmations avaient été présentées à la totalité de l'échantillon, mais en 2004, uniquement aux personnes vivant dans des maisons unifamiliales. L'augmentation de la proportion de répondants qui ont pris ces mesures est en partie, du moins, attribuable à cette modification au questionnaire.*

Il existe deux interprétations possibles pour tenter d'expliquer la taille de cet écart. Premièrement, le niveau total des mesures rapportées pour chaque ménage est probablement exagéré (p.ex. en raison de la désirabilité sociale), correspondant davantage à ce que les gens croient faire ou pensent qu'ils devraient faire plutôt qu'une mesure objective de leur comportement. Ceci peut expliquer les écarts identifiés pour des mesures telles qu'éteindre les lumières lorsqu'on ne les utilise pas, baisser le thermostat ou installer un éclairage à faible consommation d'énergie. Deuxièmement, les gens ont peut-être pris une certaine mesure, mais ils n'y pensent pas comme étant une façon de réduire leur consommation d'énergie. Par exemple, huit Canadiens sur dix (78 %) affirment avoir réduit leur utilisation d'emballages de produits depuis un an, pourtant personne ne l'avait mentionné (sans suggestion) comme étant un moyen par lequel ils réduisent leur utilisation d'énergie à la maison. Alors que ces questions doivent être prises en considération dans l'interprétation du niveau véritable des mesures adoptées, les données sont néanmoins une référence valide pour faire l'évaluation des changements dans le temps.

### Écart entre les réponses données spontanément et avec suggestion aux mesures pour réduire la consommation d'énergie à la maison 2003 - 2005

	2003	2004	2005
Réduire l'utilisation d'emballages de produits	-61	-79	-78
Éteindre les lumières lorsqu'on ne les utilise pas	-63	-67	-70
Installer un éclairage à faible consommation d'énergie	-45	-54	-56
Sceller les fuites/les courants d'air*	-46	-56	-54
Baisser le thermostat	-43	-52	-52
Composter les déchets organiques	-47	-44	-44
Acheter des électroménagers à faible consommation d'énergie	-36	-38	-39
Remplacer/moderniser les fenêtres*	-21	-24	-26
Remplacer/moderniser l'appareil de chauffage*	s/o	-19	-22
Ajouter/remplacer l'isolation*	-17	-23	-21
Faire une évaluation énergétique de la maison*	-9	-12	-10

#### Q.10

*S'il y a lieu, au cours des 12 derniers mois, quelles mesures avez-vous prises pour réduire votre consommation d'énergie à la maison ? Est-ce qu'il y a autre chose ?*

#### Q.11

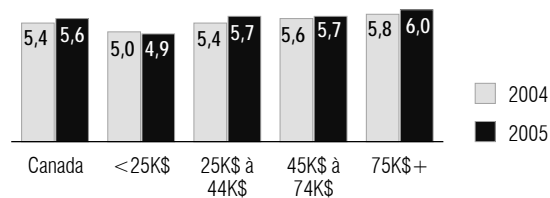
*Which of the following steps have you or others in your household taken in the past 12 months ... Sealed leaks and drafts in your home\* ... Added or replaced insulation\* ... Replaced or upgraded windows in your home\* ... Had an energy evaluation of your home\* ... Installed energy efficient light bulbs ... Purchased an energy efficient appliance ... Set back your thermostat to use less heating/air conditioning ... Turned off lights when not in use ... Composted organic waste materials ... Reduced your use of product packaging where possible ... Replaced or upgraded your furnace\*?*

*\* En 2004, les affirmations étaient uniquement présentées aux personnes vivant dans une maison semi-détachée ou unifamiliale  
Nota : l'écart est calculé de la façon suivante : la proportion de répondants qui indiquent avoir pris la mesure sans suggestion moins la proportion de répondants qui indiquent avoir pris la mesure (spontanément et avec suggestion). Plus le chiffre est grand, plus grande est la probabilité qu'il soit sur-évalué et/ou qu'il s'agisse d'un geste non reconnu comme étant une façon de réduire la consommation d'énergie.*

Les résultats aux questions sans et avec suggestion ont aussi été combinés dans un « Index des mesures prises à la maison » qui illustre le niveau général d'adoption des 11 actions de réduction de la consommation d'énergie à la maison (fondé sur une échelle variant de « 0 » ou aucune action à « 11 » pour une note parfaite). Sur cette échelle, les Canadiens rapportent prendre en moyenne 5,6 actions parmi les 11 actions possibles, soit une légère hausse comparativement au niveau d'adoption des actions rapporté en 2004 (5,4). La moyenne en 2003 était de 5,2 actions sur une possibilité de 10 (puisque moderniser ou remplacer l'appareil de chauffage n'a été ajouté à la liste qu'en 2004).

Les facteurs contribuant à un engagement plus ferme à l'égard de ce genre de mesures sont semblables à ce qui a été observé depuis 2003, notamment la propriété d'une maison, l'âge, l'emplacement de la maison et le revenu. Un plus grand nombre des actions prises afin de réduire la consommation d'énergie à la maison est rapporté par des Canadiens qui sont propriétaires de leur logement (6,1) plutôt que locataires (4,5), des Canadiens plus âgés, ceux qui vivent en milieu rural (6,1) plutôt qu'en milieu urbain (5,5), dont le revenu du ménage est plus élevé et qui sont davantage préoccupés par les changements climatiques. Comme en 2004, les plus scolarisés rapportent également adopter, en moyenne, un plus grand nombre des actions. Par région, les résidents des provinces atlantiques et de l'Ontario continuent à se démarquer comme étant les plus engagés à adopter des actions de réduction de leur consommation d'énergie à la maison.

### Indice des interventions au foyer Selon le revenu du ménage 2004 - 2005



#### Q.10

*S'il y a lieu, au cours des 12 derniers mois, quelles mesures avez-vous prises pour réduire votre consommation d'énergie à la maison ? Est-ce qu'il y a autre chose ?*

#### Q.11

*Parmi les mesures suivantes, lesquelles est-ce que vous, ou un autre membre de votre famille, avez prises au cours des 12 derniers mois ... Sceller les fuites et les courants d'air de votre maison\* ... Ajouter ou remplacer l'isolation\* ... Remplacer ou moderniser les fenêtres de votre maison\* ... Faire une évaluation énergétique de votre maison\* ... Installer un éclairage à faible consommation d'énergie ... Acheter des appareils électroménagers à faible consommation d'énergie ... Baisser votre thermostat pour utiliser moins de chauffage/d'air climatisé ... Fermer les lumières lorsque vous ne les utilisez pas ... Faire le compostage des déchets organiques ... Dans la mesure du possible, réduire votre utilisation d'emballages de produits ... Remplacer ou améliorer l'appareil de chauffage\* ?*

*\*Nota : en 2003, ces affirmations avaient été présentées à la totalité de l'échantillon, mais en 2004, uniquement aux personnes vivant dans des maisons unifamiliales. L'augmentation de la proportion de répondants qui ont pris ces mesures est en partie, du moins, attribuable à cette modification au questionnaire.*

## Principaux avantages

*Les Canadiens continuent d'associer une réduction de l'utilisation d'énergie à la maison à des économies d'argent et ils ont moins tendance qu'en 2004 à l'associer à des avantages pour l'environnement ou la conservation des ressources.*

De manière cohérente avec la tendance observée au cours des deux dernières années, les Canadiens continuent de penser que les actions prises pour réduire l'utilisation d'énergie à la maison se traduisent surtout en avantages économiques plutôt qu'en avantages environnementaux ou en termes de conservation des ressources. Comme en 2004, cela est en contradiction directe avec leur perception que le principal avantage assorti au fait de prendre des actions pour contrer les changements climatiques est l'amélioration des résultats environnementaux.

Lorsque invités à identifier les avantages des actions de conservation d'énergie à la maison (sans suggestion), huit sur dix (79 %) affirment que c'est économiser de l'argent, pratiquement inchangé depuis l'an dernier. Par comparaison, on note considérablement moins de mentions des avantages environnementaux (23 %) et des avantages en termes de conservation des ressources (14 %), les deux sont par ailleurs légèrement en baisse depuis 2004 (en baisse de 4 points chacun).

Les avantages de nature financière liés à la conservation d'énergie à la maison sont le plus souvent soulignés par les Canadiens âgés de moins de 55 ans, ceux qui expriment peu ou pas de préoccupations relatives aux changements climatiques, les propriétaires de maison, ceux dont les niveaux de revenu sont plus élevés et les résidents de l'Alberta. Cela a également moins tendance qu'en 2004 d'être mentionné par les résidents du Québec (73 %, en baisse de 10 points).

Les avantages environnementaux ont plus tendance à être soulevés par les résidents du Manitoba et de la Saskatchewan (32 %, en hausse de 15 points) et des territoires (31 %, en hausse de 5), les Canadiens des collectivités urbaines, ainsi que ceux dont les niveaux de scolarité et de revenu sont plus élevés. Ceux qui se disent préoccupés par les changements climatiques sont presque deux fois plus enclins à mentionner des avantages environnementaux que ceux qui sont peu ou pas du tout préoccupés (30 % contre 16 %).

## Principaux avantages de réduire la consommation d'énergie à la maison 2003 - 2005

	2003	2004	2005
<b>Total des avantages personnels</b>	<b>74</b>	<b>80</b>	<b>81</b>
Économiser de l'argent	73	77	79
Meilleur confort	2	4	3
Satisfaction personnelle de faire sa part	2	2	1
<b>Total des avantages environnementaux</b>	<b>28</b>	<b>27</b>	<b>23</b>
Aider l'environnement	15	13	12
Moins de pollution	6	8	5
Réduire les changements climatiques	4	3	4
Améliorer la qualité de l'air	7	5	3
<b>Total en termes de conservation des ressources</b>	<b>26</b>	<b>18</b>	<b>14</b>
Conserver l'énergie/les ressources	16	15	12
Éviter des pannes d'électricité dans l'avenir	1	2	1
Moins de déchets/d'ordures	4	1	1
Autres mentions	8	2	7
Nsp/pr	8	5	5

### Q.13

*Selon vous, quels sont les principaux avantages du fait de réduire l'utilisation d'énergie dans votre maison ?*

Les avantages au titre de la conservation des ressources ont plus tendance à être soulevés par les résidents de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, et ce, même si cette réponse a été mentionnée moins souvent dans les deux provinces qu'en 2004. Ce type d'avantages a également tendance à être mentionné plus souvent par les locataires, par ceux qui sont préoccupés par les changements climatiques et par les Canadiens plus scolarisés.



## Obstacles à l'action

*Les Canadiens continuent de citer des obstacles de nature comportementale plutôt que des obstacles structurels ou liés aux coûts à la conservation d'énergie à la maison. En termes des actions précises de conservation d'énergie, la perception demeure qu'aucun changement n'est nécessaire*

Pour être en mesure de promouvoir efficacement l'action des citoyens pour contrer les changements climatiques, il est crucial de comprendre les obstacles qui empêchent les Canadiens d'intervenir. En réponse à une question leur demandant ce qui est le plus difficile pour réduire l'utilisation d'énergie à la maison (sans suggestion), les Canadiens citent un gamme de raisons. La plupart d'entre elles peuvent être répertoriées comme étant soit des obstacles de nature comportementale (internes) (28 %) ou des obstacles structurels/liés aux coûts (externes) (20 %), quoique le premier type d'obstacles a légèrement diminué depuis 2004.

Les obstacles de nature comportementale se rapportent aux choix de nature personnelle et, alors qu'il y a eu une légère diminution de l'ensemble de la proportion de ceux qui rapportent ce type de justification pour ne pas réduire l'utilisation d'énergie à la maison, on observe également une augmentation importante dans la proportion de ceux qui mentionnent précisément la paresse pour expliquer leur inaction (un total net de 19 %, en hausse de 10 points). Dans une moindre mesure, les Canadiens mentionnent d'autres obstacles de nature comportementale tels que la difficulté d'amener tous les membres du foyer à collaborer (7 %), le fait qu'il n'est pas pratique de prendre des actions (5 %), le manque de motivation (2 %) ou le manque de temps (3 %). Par comparaison, les mentions d'obstacles structurels ou liés aux coûts se rapportent à des facteurs qui, au moins dans une certaine mesure, échappent au contrôle de l'individu. Ceux qui sont mentionnés le plus souvent continuent d'être les coûts (7 %) et le climat canadien (7 %), les deux pratiquement inchangés depuis l'an dernier.

Il vaut la peine de mentionner que près de quatre sur dix Canadiens (37 %) sont incapables de mentionner quelque obstacle que ce soit les empêchant de réduire leur utilisation d'énergie à la maison. Ce niveau est pratiquement inchangé depuis 2004 (mais en hausse

## Obstacles à la réduction de l'utilisation d'énergie à la maison 2003 - 2004

	2003	2004	2005
<b>Total des obstacles de nature comportementale</b>	<b>26</b>	<b>32</b>	<b>28</b>
Pas pratique	7	6	5
Manque de temps/trop occupé		5	3
Pas motivé	4	6	2
Trop paresseux		2	2
Difficile d'amener les autres à collaborer	4	8	7
Dépend des électroménagers/de la technologie	1	4	5
<b>Total des obstacles structurels/de coûts</b>	<b>29</b>	<b>22</b>	<b>20</b>
Climat canadien/température chaude/froide	14	8	7
Coûte trop cher/ne peut pas se le permettre financièrement	6	7	7
Ne peut apporter de changements à la maison/n'est pas propriétaire	3	4	4
Manque de choix/de produits de remplacement	–	1	1
Chauffer moins	–	2	5
Économise déjà l'énergie	8	5	5
Manque d'information/ne sait pas quoi faire	1	3	2
Autres mentions	17	9	23
Pas de problèmes/Nsp/pr	29	36	37

### Q.14

*Lorsque vient le temps de réduire la quantité d'énergie que vous utilisez à la maison, qu'est-ce qui est le plus difficile pour vous et pour les autres membres de votre foyer ?*

de 8 points depuis 2003), ce qui suggère qu'il existe un groupe croissant de Canadiens qui sont incapables d'identifier facilement des raisons tangibles les empêchant d'adopter de telles actions.

De manière cohérente avec la tendance observée au cours des deux dernières années, les résidents des territoires sont, ce qui se comprend parfaitement, les plus enclins à mentionner que le climat fait obstacle à la réduction de l'utilisation d'énergie à la maison (28 %). La probabilité d'identifier des obstacles de

nature comportementale est plus grande parmi les Canadiens plus jeunes, ceux qui ont des enfants âgés de moins de 18 ans et ceux qui vivent dans les centres urbains. Les personnes moins scolarisées et à revenu plus faible sont celles ayant le moins tendance à nommer quelque obstacles limitant leurs interventions (p.ex. moins tendance à y avoir réfléchi).

Comme en 2004, les Canadiens étaient invités à dire pourquoi ils n'avaient pas pris une de trois mesures précises à la maison : sceller les fuites et les courants d'air, installer un éclairage à faible consommation d'énergie ou baisser le thermostat. Dans les trois cas, des obstacles de nature comportementale et structurels/liés aux coûts ont été identifiés, toutefois dans une mesure moindre pour ce qui est de sceller les fuites et les courants d'air.

## Obstacles à la réduction de l'utilisation d'énergie à la maison 2004 - 2005

	SCELLER LES FUITES ET COURANTS D'AIR		ÉCLAIRAGE À FAIBLE CONSOMMATION D'ÉNERGIE		BAISSER LE THERMOSTAT	
	2004	2005	2004	2005	2004	2005
<b>Total des obstacles de nature comportementale</b>	<b>13</b>	<b>9</b>	<b>25</b>	<b>19</b>	<b>31</b>	<b>17</b>
Manque de temps/trop occupé	7	3	5	5	2	2
Trop paresseux	3	2	2	3	1	1
Pas motivé	2	2	6	5	5	5
Ça ne vaut pas la peine	*	2	5	2	3	*
Pas pratique	1	*	6	2	16	4
Ça ne fera pas de différence/ça n'améliorera pas l'efficacité énergétique	2	1	3	3	3	3
<b>Total des obstacles structurels/de coûts</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>27</b>	<b>23</b>	<b>24</b>	<b>21</b>
Ne peut pas apporter de changements au logement/ n'est pas propriétaire	5	6	9	10	16	14
Trop coûteux/ne peut pas se le permettre financièrement	3	4	16	14	1	2
Ne vont pas dans mes dispositifs d'éclairage	—	—	2	2	—	—
Non disponible	—	—	2	2	—	—
Besoin d'une certaine température pour le bébé/la santé	—	—	—	—	7	5
Climat de l'endroit où j'habite	—	—	—	—	2	3
Pas nécessaire de faire un changement/maison neuve	43	44	8	9	11	9
A déjà fait des changements/il y a plus de 12 mois	17	23	3	5	9	10
Économise déjà l'énergie	10	12	4	5	10	10
Manque d'information/ne sait pas quoi faire	3	*	12	8	1	1
N'y a pas pensé	2	4	18	15	3	4
Attend d'avoir besoin de nouvelles ampoules pour en acheter	—	—	5	6	—	—
N'a pas de thermostat/l'air climatisé	*	—	—	—	8	8
Autres mentions	3	3	4	11	3	27
Aucun/Nsp/pr	4	4	5	5	4	4

\* Moins d'un pour cent

### Q.12

*Vous avez dit que vous n'avez pas {réponse donnée à Q11}. Quelle est la principale raison pour laquelle vous-même ou d'autres membres de votre foyer n'avez pas pris cette mesure au cours des 12 derniers mois ?*

Sceller les fuites et les courants d'air. Comme en 2004, cette analyse révèle un autre obstacle d'importance, soit que, dans certains cas, les consommateurs croient que ces actions ne sont pas nécessaires. Il s'agit de la raison principale pour laquelle des personnes rapportent ne pas sceller les fuites et les courants d'air (37 %, en baisse de 6 points) ou qu'il s'agit d'une maison neuve (7 %). Dans une moindre mesure, ils indiquent n'avoir pas pris cette actions parce qu'ils avaient déjà apporté ce changement à leur maison (23 %, en hausse de 6) ou que la maison a déjà un bon rendement énergétique (12 %, en hausse de 2). Toutes ces raisons sont plus saillantes que soit les obstacles structurels/de coûts (total 10 %, en hausse de 2) ou les obstacles de nature comportementale (total 9 %, en baisse de 4).

Baisser les thermostats. Des proportions analogues à celles de 2004 disent de ne pas avoir baissé le thermostat parce qu'il n'est pas nécessaire de faire un changement (9 %), qu'ils ont déjà apporté ce changement à leur maison (10 %) ou que leur maison a déjà un bon rendement énergétique (10 %). À la fois les obstacles structurels/de coûts (21 %, en baisse de 3 points) et les obstacles de nature comportementale

(17 %, en baisse de 14) sont les explications les plus souvent mentionnées pour justifier l'inaction dans ce cas précis. La diminution importante de ceux qui identifient des obstacles de nature comportementale est surtout attribuable au fait qu'un plus petit nombre de Canadiens justifient leur inaction en mentionnant que cela n'est pas pratique (4 %, en baisse de 12).

Acheter un éclairage à faible consommation d'énergie. En ce qui a trait à l'achat d'un éclairage à faible consommation d'énergie, les obstacles structurels/de coûts (23 %, en baisse de 4 points) et les obstacles de nature motivationnelle (19 %, en baisse de 6) sont mentionnés le plus souvent. Sur cette question précise, les Canadiens ont plus tendance à indiquer ne pas avoir envisagé son utilisation (15 %, en baisse de 3) ou qu'ils ne sont pas au courant ou manquent d'information à ce sujet (8 %, en baisse de 4). Comme en 2004, cela semblerait suggérer que les Canadiens n'ont pas beaucoup réfléchi à cette mesure en tant que façon de réduire la consommation d'énergie à la maison. Un sur dix d'entre eux indiquent qu'il n'est pas nécessaire de faire ce changement (8 %) ou qu'il s'agit d'une maison neuve (1 %).

## Sensibilisation et achat de lampes fluorescentes compactes

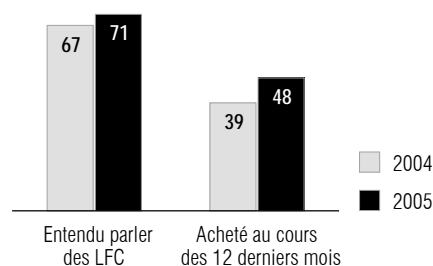
*Sept sur dix Canadiens ont entendu parler des lampes fluorescentes compactes (LFC), et la moitié d'entre eux rapportent en avoir achetées depuis un an.*

Les lampes fluorescentes compactes (LFC) sont un type d'éclairage relativement nouveau offrant de grandes possibilités de réduire l'utilisation d'énergie à la maison. Même si elles coûtent plus cher que des ampoules ordinaires, les LFC consomment 75 p. 100 moins d'énergie, elles durent au moins cinq ans et nécessitent beaucoup moins d'énergie que les ampoules incandescentes ordinaires. C'est la raison pour laquelle le Défi d'une tonne comprend une importante campagne de promotion des LFC en collaboration avec les fabricants et les détaillants (y compris des programmes de rabais). Comme en 2004, le sondage comprenait une série de questions se rapportant à la sensibilisation des Canadiens, à l'achat de ces lampes et à l'intérêt d'utiliser des LFC dans l'avenir.

Le présent sondage révèle que le niveau de sensibilisation des Canadiens est élevé au sujet des LFC (71 %), légèrement en hausse par rapport à l'an dernier.<sup>6</sup> Le niveau de sensibilisation est plus élevé dans l'Ouest canadien (y compris Manitoba/Saskatchewan) que dans l'Est du Canada (y compris l'Ontario), chez les Canadiens plus âgés et ceux qui sont plus scolarisés. Depuis 2004, les plus fortes augmentations des niveaux de sensibilisation ont été observées au Manitoba et en Saskatchewan (75 %, en hausse de 15 points) et chez les moins scolarisés dont le revenu est le plus faible. Le niveau de sensibilisation est le plus faible dans le Canada atlantique (68 %) et chez ceux qui ont posé le moins de gestes afin de réduire leur utilisation d'énergie à la maison et sur la route (62 %).

Dans quelle mesure cet accroissement du niveau de sensibilisation s'est-il traduit en achat de LFC ? Les deux tiers (67 %) de ceux qui ont entendu parler des LFC affirment en avoir achetées au cours des 12 derniers mois, soit une augmentation de neuf points depuis l'an dernier. Cela correspond à la moitié (48 %) de tous les Canadiens (en hausse de 9 points). L'achat de LFC

### Sensibilisation et achat de LFC 2004 - 2005



Q.37

*Est-ce que vous avez déjà entendu parler des lampes fluorescentes compactes ?*

Q.38

*Est-ce que vous avez acheté une lampe fluorescente compacte au cours des douze derniers mois ?*

a augmenté le plus visiblement chez les résidents du Québec (65 %, en hausse de 17), du Canada atlantique (61 %, en hausse de 16), de la Colombie-Britannique (74 %, en hausse de 15), du Manitoba et de la Saskatchewan (57 %, en hausse de 15), de même que chez les Canadiens les moins scolarisés (66 %, en hausse de 16) et ceux qui ont des enfants (73 %, en hausse de 13).

L'achat de LFC a été le plus courant en Colombie-Britannique, chez les propriétaires de maison, ceux qui ont des enfants et chez les Canadiens dont le niveau de revenu est le plus élevé, la probabilité d'achat augmente aussi en fonction du nombre d'activités mises en oeuvre pour réduire l'utilisation d'énergie ou les émissions de GES. L'achat est moins courant chez les résidents du Canada atlantique et ceux du Manitoba et de la Saskatchewan.

<sup>6</sup> Les intervieweurs pouvaient préciser, si on le leur demandait, que les LFC sont des ampoules de forme spiralee ou tubulaire.

## Niveau d'intérêt à utiliser des LFC à la maison dans l'avenir

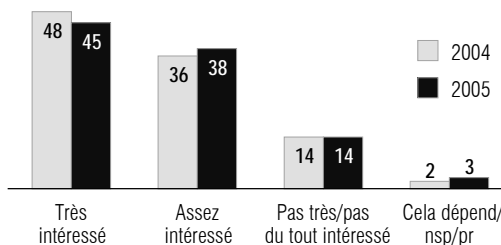
*Le niveau d'intérêt à utiliser les lampes fluorescentes compactes demeure élevé chez les non utilisateurs, mais il ne s'est pas accru depuis l'an dernier.*

À ceux qui ne connaissaient ni l'existence des LFC et qui n'en avaient pas achetées (52 % de l'échantillon total), nous avons lu deux phrases décrivant leurs avantages, puis leur avons demandé dans quelle mesure ils seraient intéressés à utiliser ces lampes dans l'avenir. Le niveau d'intérêt est relativement fort, mais demeure inchangé depuis l'an dernier, avec plus de huit sur dix indiquant être très (45 %) ou assez (38 %) intéressés à utiliser des LFC dans leur foyer. Dans ce groupe, quatorze pour cent disent ne pas être intéressés, tandis que quelques uns (3 %) sont incertains ou disent que tout dépend (p.ex. besoin de plus d'information à ce sujet).

Le niveau d'intérêt manifesté à utiliser des LFC est le plus élevé chez les résidents du Canada atlantique et de l'Ontario, alors qu'il est le plus faible au Québec. Même si le niveau d'intérêt manifesté à utiliser des LFC est demeuré stable ou n'a augmenté que très légèrement dans la plupart des régions, il a fléchi plus visiblement, depuis 2004, au Québec (30 % très intéressés, en baisse de 16 points). L'intérêt à utiliser des LFC dans l'avenir est très légèrement plus élevé chez ceux qui en entendent parler pour la première fois au cours de ce sondage (86 %), comparativement à ceux qui avaient déjà entendu parler des LFC (80 %).

## Intérêt à utiliser des LFC au foyer

Chez ceux qui n'ont jamais entendu parler des LFC ou jamais acheté 2004 - 2005



### Q.39

*Les lampes fluorescentes compactes peuvent être posées dans la plupart des installations d'éclairage et consomment 75 % de moins d'énergie que les ampoules ordinaires. Bien qu'elles coûtent plusieurs dollars de plus que les ampoules ordinaires, elles peuvent durer jusqu'à au moins cinq ans. Dans quelle mesure seriez-vous intéressé(e) à utiliser ces lampes fluorescentes compactes dans votre foyer ? Seriez-vous ... ?*

*Sous-échantillon : ceux qui n'ont pas entendu parler des lampes fluorescentes compactes ou qui n'en ont pas achetées au cours des 12 derniers mois*

## EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LE TRANSPORT

### Mesures liées aux transports

*La majorité des Canadiens continuent à rapporter qu'ils prennent des mesures pour réduire l'utilisation d'énergie sur la route, principalement conduire moins, et utiliser d'autres modes de transport.*

Les participants au sondage étaient invités à répondre à une série de questions portant sur des mesures d'économie d'énergie sur la route qui étaient semblables à celles se rapportant à la conservation d'énergie à la maison. Tout d'abord, les Canadiens étaient invités à dire (sans suggestion) quelles mesures ils avaient prises pour réduire leur consommation d'essence sur la route depuis un an, puis on leur suggérait une liste de mesures précises.<sup>7</sup>

Fidèle à la tendance observée depuis 2003, la plupart des mesures d'économie d'essence prises se rapportent à conduire moins souvent. Les Canadiens continuent d'avoir plus tendance à dire qu'ils conduisent leur voiture moins souvent, font du covoiturage ou de la bicyclette (50 %, en hausse de 9 points depuis 2004), alors que des pourcentages beaucoup plus faibles affirment marcher plus souvent (15 %, en baisse de 2) ou utiliser le transport en commun (14 %, en hausse de 1). Comme par les années passées, il continue d'y avoir moins de mesures se rapportant soit à des modifications apportées aux véhicules (p.ex. acheter un véhicule à faible consommation d'énergie ou bien entretenir la voiture), soit à des modifications des habitudes de conduite (p.ex. conduire à la limite de vitesse permise ou éviter de laisser tourner le moteur au ralenti).

### Mesures prises pour réduire la consommation d'essence sur la route 2003 - 2005

	2003	2004	2005
<b>Total covoiturage/conduire moins souvent/prendre le vélo</b>	<b>42</b>	<b>41</b>	<b>50</b>
Conduire la voiture moins souvent	s/o	27	35
Covoiturage	s/o	11	13
Prendre le vélo	s/o	8	8
Marcher plus souvent/lorsque c'est possible	17	17	15
Utiliser le transport en commun (autobus, métro)	16	13	14
A acheté un véhicule à faible consommation d'énergie	8	7	8
Bien entretenir la voiture/l'équipement adéquat	7	7	5
Conduire plus lentement/à la limite de vitesse permise	5	4	5
Éviter de laisser tourner le moteur au ralenti	4	2	1
Réduire les émissions/utiliser de l'essence plus propre/de l'éthanol	3	2	1
Autres mentions	3	3	6
Ne conduit pas de véhicule	6	10	11
Aucune/Nsp/pr	26	26	19

#### Q.15

*J'aimerais maintenant vous poser quelques questions à propos de vos habitudes de déplacement. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous pris des mesures pour réduire votre consommation d'énergie dans vos déplacements ? Est-ce qu'il y a autre chose ?*  
*Nota : en 2003, la question parlait des mesures pour réduire la « consommation d'énergie sur la route »*

<sup>7</sup> En 2003, la question parlait des mesures pour réduire la « consommation d'énergie sur la route. »

Au pays, les résidents du Canada atlantique (45 %, en hausse de 18 points) sont ceux qui ont le plus tendance à rapporter conduire moins depuis un an, tout comme les Canadiens âgés de 35 ans ou plus, les propriétaires de maison, ceux qui vivent en milieu rural et ceux qui sont les moins scolarisés. Les Canadiens âgés de moins de 55 ans et ceux qui sont plus scolarisés sont plus enclins à dire qu'ils font du covoiturage ou utilisent davantage un vélo. Les résidents de l'Alberta (29 %) sont ceux qui ont le moins tendance à dire qu'ils ont moins utilisé leur auto au cours de la dernière année.

La proportion de Canadiens qui indiquent avoir pris au moins une mesure d'économie d'essence depuis un an a augmenté depuis 2004 (70 %, en hausse de 6 points). La plupart d'entre eux rapportent avoir pris une ou deux mesures, pour une moyenne de 1,5 mention par personne, comparativement à 1,0 en 2004 et 1,1 en 2003.

Les consommateurs étaient ensuite invités à dire s'ils avaient pris chacune de six mesures précises pour réduire leur consommation d'essence sur la route (si non mentionnées précédemment). Tout comme cela a été fait pour la consommation d'énergie à la maison, les résultats des questions sans et avec suggestion ont été agglomérés pour donner un niveau général d'adoption de ces mesures par les Canadiens.

Fidèle à la tendance observée au cours des deux années antérieures, s'assurer que la pression des pneus est adéquate demeure la mesure la plus courante (89 %, en baisse de 1 point), suivie d'éviter de laisser tourner le moteur au ralenti (85 %, en hausse de 1), de conduire moins ou d'utiliser un autre moyen de transport que l'automobile (76 %, en hausse de 5) et de conduire à la limite de vitesse permise (60 %, en hausse de 1). Les mesures d'économie d'essence qui demeurent moins courantes comprennent : acheter un véhicule à faible consommation d'énergie (27 %, en baisse de 2) et utiliser de l'essence plus propre (p.ex. éthanol) (16 %, en baisse de 3), ces deux mesures ayant été mentionnées légèrement moins souvent qu'au cours des deux dernières années.

## Mesures pour économiser l'essence sur la route Avec et sans suggestion 2003 - 2005

	2003	2004	2005
Assuré que la pression des pneus est adéquate	89	90	89
Évité de laisser tourner le moteur au ralenti	80	84	85
Conduit moins souvent (covoiturage, bicyclette, marche)	74	71	76
Conduit à la limite de vitesse permise	65	59	60
Acheté un véhicule à faible consommation d'énergie	30	29	27
Utilisé de l'essence plus propre	22	19	16

### Q.16

*Et lesquelles des mesures suivantes avez-vous prises au cours des 12 derniers mois ... Conduit la voiture moins souvent en utilisant des moyens de transport alternatifs comme le transport en commun, la bicyclette ou la marche ... Utilisé de l'essence plus propre pour votre véhicule, comme de l'éthanol ... Acheté un véhicule à faible consommation d'énergie ... Assuré que la pression des pneus de votre véhicule était adéquate ... Conduit pas plus rapidement que la limite de vitesse permise ... Évité de laisser tourner le moteur au ralenti, sauf quand vous circulez ?*

*Sous-échantillon : ceux qui conduisent un véhicule*

*Nota : en 2003, la question parlait des mesures pour réduire la « consommation d'énergie sur la route »*

Comme par les années antérieures, le présent sondage révèle que l'écart demeure entre les mentions sans et avec suggestion et qu'en termes de mesures d'économie d'essence, les niveaux des mesures rapportés sont toujours plus élevés avec suggestion. Les écarts les plus grands continuent de se retrouver pour des mesures telles que s'assurer que la pression des pneus est adéquate et éviter de laisser tourner le moteur au ralenti, alors que l'écart le plus petit s'observe pour utiliser un autre moyen de transport que l'automobile. Un domaine pour lequel l'écart s'est légèrement rétréci est l'achat d'un véhicule à faible consommation d'énergie.

Écart entre les réponses données spontanément et avec suggestion aux mesures pour réduire la consommation d'essence sur la route  
2003 - 2005

	2003	2004	2005
Assuré que la pression des pneus était adéquate	-88	-89	-87
Évité de laisser tourner le moteur au ralenti, sauf quand vous circulez	-73	-82	-84
Conduit pas plus rapidement que la limite de vitesse permise	-59	-55	-55
Acheté un véhicule à faible consommation	-19	-22	-19
Utilisé de l'essence plus propre, comme de l'éthanol	-17	-17	-15
Utilisé des moyens de transport alternatifs	-10	-11	-10

**Nota : l'écart est calculé de la façon suivante : la proportion de répondants qui indiquent avoir pris la mesure sans suggestion moins la proportion de répondants qui indiquent avoir pris la mesure (spontanément et avec suggestion). Plus le chiffre est grand, plus grande est la probabilité qu'il soit sur-évalué et/ou qu'il s'agisse d'un geste non reconnu comme étant une façon de réduire la consommation d'énergie.**

Q.15

*J'aimerais maintenant vous poser quelques questions à propos de vos habitudes de déplacement. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous pris des mesures pour réduire votre consommation d'énergie dans vos déplacements ? Est-ce qu'il y a autre chose ?*

Q.16

*Et lesquelles des mesures suivantes avez-vous prises au cours des 12 derniers mois ... Conduit la voiture moins souvent en utilisant des moyens de transport alternatifs comme le transport en commun, la bicyclette ou la marche ... Utilisé de l'essence plus propre pour votre véhicule, comme de l'éthanol ... Acheté un véhicule à faible consommation d'énergie ... Assuré que la pression des pneus de votre véhicule était adéquate ... Conduit pas plus rapidement que la limite de vitesse permise ... Évité de laisser tourner le moteur au ralenti, sauf quand vous circulez ?*

*Sous-échantillon : ceux qui conduisent un véhicule*

*Nota : en 2003, la question parlait des mesures pour réduire la « consommation d'énergie sur la route »*

En concordance avec les résultats sur les mesures d'économie d'énergie à la maison, ces données suggèrent que deux facteurs sont en jeu. Premièrement, puisque de nombreux Canadiens reconnaissent qu'ils devraient prendre certaines de ces mesures (p.ex. en raison de la désirabilité sociale de mesures telles que prendre l'autobus ou acheter des véhicules à faible consommation d'énergie), ils surévaluent probablement leurs comportements réels quand on leur présente un choix précis. Deuxièmement, de nombreuses personnes n'assimilent peut-être pas certaines de ces mesures à des moyens pour réduire la consommation d'essence. Par exemple, plus de huit Canadiens sur dix (85 %) affirment avoir évité de laisser tourner le moteur au ralenti, sauf quand ils circulent, alors que seulement un pour cent d'entre eux le mentionnent (sans suggestion).

Les résultats aux questions sans et avec suggestion ont aussi été combinés pour créer un « Index des mesures liées aux transports ». Analogue à l'Index des mesures à la maison, cette mesure illustre le niveau général d'adoption des dix mesures possibles pouvant être adoptées pour économiser l'essence. En moyenne, les Canadiens rapportent prendre 3,2 mesures (parmi les 6 possibles), inchangé depuis l'an dernier, mais légèrement moins élevé que la moyenne rapportée en 2003 (3,6).

Comme en 2004, l'étendue des efforts de conservation d'énergie sur la route continue de varier quelque peu au sein de la population. Un nombre moyen de mesures plus faible est rapporté par les 18-34 ans (2,9) et par ceux que les changements climatiques préoccupent moins (3,1). La moyenne est également plus faible chez les résidents des centres urbains (3,1), les moins scolarisés (2,9) et les revenus les plus faibles (2,3), ainsi que ceux qui n'ont pas d'enfant au foyer (3,1). Dans bon nombre de ces cas, un accès limité à un véhicule privé ou – en particulier pour les résidents urbains – un meilleur accès au transport en commun, peuvent expliquer ces variations. Les Canadiens âgés de 35 à 54 ans (3,3), les résidents des collectivités rurales (3,3) et les propriétaires de maison (3,4) rapportent, en moyenne, avoir adopté un plus grand nombre des actions.



## Principaux avantages

*Les Canadiens continuent de souligner les avantages environnementaux liés à une réduction de l'utilisation d'énergie sur la route, mais depuis un an ils identifient de plus en plus l'avantage personnel que représente économiser de l'argent.*

Les conducteurs canadiens étaient invités à dire ce qu'ils considèrent être les principaux avantages de réduire l'utilisation d'énergie sur la route. La motivation principale continue d'être une préoccupation à l'égard de l'environnement (60 %), un facteur qui concorde avec d'autres résultats observés dans ce sondage et dont l'importance a légèrement diminué au cours des deux dernières années. La baisse observée depuis 2004 est attribuable à un moins grand nombre de mentions d'améliorer la qualité de l'air (25 %, en baisse de 3 points), alors que des proportions stables de personnes continuent d'affirmer que des réductions au titre des transports se traduisent en avantages environnementaux tels que moins de pollution (24 %), aider l'environnement (10 %) ou contrer les changements climatiques (5 %).

Alors que les économies d'argent constituent le principal avantage d'une réduction de la consommation d'énergie à la maison, elles demeurent un avantage secondaire en matière de réduction de l'utilisation de l'énergie sur la route (43 %, en hausse de 5 points).<sup>8</sup> Depuis 2004, les plus fortes augmentations dans la mentions des actions d'économies d'argent ont été observées au Manitoba et en Saskatchewan (60 %, en hausse de 18 points), en Ontario (40 %, en hausse de 12) et chez les plus scolarisés (45 %, en hausse de 5). La mention de cet avantage précis est la plus fréquente au Manitoba et en Saskatchewan, ainsi que chez les 35 à 54 ans (48 %, en hausse de 7). Le Québec est la seule région où la mention de cet avantage précis a diminué depuis l'an dernier (44 %, en baisse de 8).

## Principaux avantages de réduire la consommation d'énergie sur la route 2003 - 2005

	2003	2004	2005
<b>Total des avantages environnementaux</b>	<b>67</b>	<b>63</b>	<b>60</b>
Amélioration de la qualité de l'air	40	28	25
Moins de pollution	29	23	24
Aider l'environnement	10	10	10
Réduction des changements climatiques	8	5	5
<b>Total des avantages personnels</b>	<b>40</b>	<b>41</b>	<b>45</b>
Économiser de l'argent	38	38	43
Avantages pour la santé (en général)	3	1	1
Conservation des ressources	11	9	10
Réduit la congestion/l'usure	7	7	4
Plus grande sécurité sur les autoroutes	4	2	2
Autres mentions	4	6	7
Aucun/Nsp/pr	9	7	6

### Q.18

*Selon vous, quels sont les principaux avantages du fait de réduire l'utilisation d'énergie sur la route ?*

*Sous-échantillon : ceux qui conduisent un véhicule*

8 Pendant la période de sondage, le prix du carburant a connu une très forte augmentation dans l'ensemble du pays, ce qui a sans doute eu une incidence sur le nombre de mentions d'économies de coûts.

## Obstacles à l'action

*Le principal obstacle à la réduction de l'utilisation d'énergie pour les déplacements continue d'être l'absence ou le manque de transport en commun pratique. Peu de personnes, toutefois, sont en mesure de fournir de bonnes raisons pour lesquelles ne pas s'assurer que la pression des pneus est adéquate et éviter de laisser tourner le moteur au ralenti.*

Quels sont les obstacles à surmonter pour les Canadiens qui leur rend difficile la tâche de réduire leur utilisation d'énergie sur la route ? De façon analogue aux obstacles à la réduction de l'utilisation d'énergie à la maison, la plupart des obstacles liés aux déplacements peuvent se regrouper en obstacles structurels ou liés aux coûts ou en obstacles de nature comportementale. En matière de transports, parmi les deux grandes catégories d'obstacles, les plus courants continuent d'être structurels ou liés aux coûts (45 %). Ces derniers se rapportent surtout au fait de vivre dans une collectivité où ils doivent conduire pour se déplacer (15 %) ou à l'absence ou au manque de transport en commun pratique (un total de 15 %).

Alors que certains doivent conduire pour se déplacer parce qu'il y a peu ou pas du tout de transport en commun dans leur collectivité, d'autres affirment que le transport en commun n'est pas pratique ou coûte trop cher, en particulier lorsqu'ils doivent parcourir de grandes distances pour se rendre au travail. Tout comme au cours des deux années antérieures, les résidents en milieu rural sont plus enclins à mentionner l'absence de transport en commun, alors que les résidents urbains ont tendance à dire que le transport en commun n'est pas pratique.

En concordance avec la tendance observée au cours des deux années antérieures, les résidents du Québec sont ceux qui identifient le moins souvent des obstacles structurels ou liés aux coûts. Les résidents de l'Alberta et des territoires sont plus enclins à mentionner le fait de vivre dans une collectivité où ils doivent conduire pour se déplacer, à l'instar des Canadiens dont le niveau de revenu est plus élevé, les propriétaires de maison, ceux qui ont des enfants, ainsi que les résidents des collectivités rurales. Les Canadiens très scolarisés et les résidents des centres urbains ont plus tendance à dire que le transport en commun est peu pratique ou

## Obstacles à la réduction de l'utilisation d'énergie sur la route 2003 - 2004

	2003	2004	2005
<b>Total des obstacles structurels/ liés aux coûts</b>	<b>43</b>	<b>44</b>	<b>45</b>
Vivre dans une collectivité où on doit conduire pour se déplacer	14	14	15
Transport en commun pas pratique/cher	10	9	10
Besoin de l'auto pour le travail/s'y rendre	5	5	6
Pas d'accès au transport en commun	10	4	5
Trop coûteux/ne peut se le permettre	3	5	5
En raison de la distance à parcourir	4	5	1
<b>Total des obstacles de nature comportementale</b>	<b>18</b>	<b>21</b>	<b>18</b>
Pas pratique	9	[ 11	9
Manque de temps/Trop occupé		6	5
Non motivé	1	[ 2	1
Trop paresseux		2	1
Difficile de respecter la vitesse permise/ de conduire lentement	4	–	–
Économise déjà l'énergie	4	2	2
Manque d'information/ne sait pas quoi faire	1	2	1
Autres mentions	16	5	11
Aucun/Nsp/pr	27	30	28

### Q.19

*Lorsque vient le temps de réduire la quantité d'énergie que vous utilisez sur la route, qu'est-ce qui est le plus difficile pour vous-même et les autres membres de votre foyer ?*

*Sous-échantillon : ceux qui conduisent un véhicule*

trop coûteux.

Il y a toutefois un moins grand nombre de mentions d'obstacles de nature comportementale (18 %, en baisse de 3 points depuis 2004), qui comprennent des choses telles que le fait que ce ne soit pas pratique ou le manque de motivation. Les résidents du Manitoba et de la Saskatchewan sont plus enclins à mentionner des obstacles de nature comportementale, tout comme les Canadiens plus scolarisés, les résidents des centres urbains, les propriétaires de véhicules et ceux qui ont des enfants. Il est bon de noter qu'une proportion importante de Canadiens (28 %, en baisse de 2) n'étaient pas en mesure de nommer un obstacle les empêchant de réduire leur consommation d'énergie

sur la route.

Les consommateurs étaient invités à répondre à une question additionnelle afin d'évaluer les obstacles précis à trois mesures de conservation d'énergie sur la route : conduire moins souvent, vérifier la pression des pneus ou éviter de laisser tourner le moteur au ralenti. Ceux n'ayant pas adopté une de ces trois mesures précises étaient invités à dire pourquoi ils ne l'avaient pas fait.

Conduire moins souvent. Quand il s'agit de conduire

moins souvent, sept sur dix Canadiens (72 %, en hausse de 4 points) identifient des obstacles structurels ou liés aux coûts. Ceux-ci ont plus tendance à inclure l'absence de transport en commun ou le fait de vivre dans une collectivité où ils doivent conduire pour se déplacer. De plus en plus, des obstacles de nature comportementale (32 %, en hausse de 4 points) entrent également en jeu, mais à un degré moindre que les obstacles structurels ou liés aux coûts. Le plus souvent, ces derniers se rapportent au manque de temps ou à l'aspect pratique, plutôt qu'à la paresse ou au manque de motivation, et ce, même si les deux ont été mentionnés plus souvent

## Obstacles à des mesures précises de réduction de l'utilisation d'énergie sur la route 2004 - 2005

	CONDUIRE MOINS		PRESSION DES PNEUS ADÉQUATE		ÉVITER DE LAISSER LE MOTEUR TOURNER AU RALENTI	
	2004	2005	2004	2005	2004	2005
<b>Total des obstacles structurels/de coûts</b>	<b>68</b>	<b>72</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>14</b>	<b>16</b>
Le transport en commun n'est pas disponible	35	39	*	–	*	1
Vit dans une collectivité où doit utiliser un véhicule	24	28	*	–	–	3
Besoin du véhicule pour le travail	9	11	–	–	–	*
Il fait trop froid	*	1	–	1	10	9
Trop coûteux/ne peut pas se le permettre financièrement	2	2	3	*	3	1
<b>Total des obstacles de nature comportementale</b>	<b>28</b>	<b>32</b>	<b>38</b>	<b>21</b>	<b>26</b>	<b>19</b>
Pas pratique	13	16	–	1	7	7
Manque de temps/trop occupé	7	2	12	8	5	2
Ça ne correspond pas à mon style de vie	5	7	–	–	2	2
Trop paresseux	2	2	16	4	3	2
Pas motivé	2	2	7	6	4	2
Ça ne vaut pas la peine	1	1	1	2	5	4
Ne possède pas de véhicule/ne conduit pas beaucoup	4	1	13	27	12	16
N'y a pas pensé	1	*	16	12	9	9
Manque d'information/Ne sait pas quoi faire	*	*	11	11	1	4
Pas nécessaire de faire un changement	2	1	6	8	2	3
Doit laisser tourner le moteur au ralenti pour ne pas qu'il s'arrête/diesel	–	–	–	–	7	–
Coincé dans les embouteillages/les files	–	–	–	–	7	–
Autre mentions	6	7	6	10	14	19
Aucun/Nsp/pr	1	1	10	11	13	18

\* Moins d'un pour cent

### Q.17

*Vous avez mentionné que vous n'avez pas {mention à Q16}. Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas pris cette mesure au cours des 12 derniers mois ?*

*Sous-échantillon : choisis au hasard – parmi ceux qui conduisent un véhicule et n'ont pas pris cette mesure à Q.16*

que l'an dernier.

Vérifier la pression des pneus et éviter de laisser le moteur tourner au ralenti. À l'inverse, un petit nombre de conducteurs canadiens identifient clairement des obstacles structurels ou de nature comportementale les empêchant de vérifier la pression des pneus et éviter de laisser tourner le moteur au ralenti. Si des obstacles de nature comportementale ont plus tendance à être mentionnés dans les deux cas, le fait de ne pas prendre une ou l'autre de ces deux mesures ne semble évoquer aucune raison en particulier. Un grand nombre de Canadiens ne semblent pas être en mesure de dire pourquoi ils n'ont pris une ou l'autre actions ou, encore, ils donnent des réponses vagues à cette question. En ce qui touche la vérification de la pression des pneus, les Canadiens ont davantage tendance à mentionner la paresse ou le manque de motivation comme étant la principale raison de ne pas le faire, alors que quand il s'agit de ne pas laisser tourner le moteur au ralenti, ils ont plus tendance à mentionner l'aspect pratique

ou le manque de temps.

Pour ces actions d'économie d'énergie, un autre problème semble être un manque de réflexion ou de compréhension de l'efficacité de ces actions. Ainsi, environ un Canadien sur dix (12 %) affirment ne pas s'assurer régulièrement que la pression des pneus est adéquate parce qu'ils n'y pensent pas, alors qu'un autre huit pour cent disent ne pas avoir besoin de le faire. De façon analogue, un Canadien sur dix (9 %) n'ont pas pensé d'éviter de laisser tourner le moteur au ralenti ou croient qu'il n'est pas nécessaire de le faire (3 %).

Ces résultats suggèrent qu'il s'agit d'actions auxquelles les Canadiens n'ont tout simplement pas beaucoup réfléchi, soit en général ou dans le contexte d'une réduction de leur utilisation d'énergie sur la route.

## LE DÉFI D'UNE TONNE

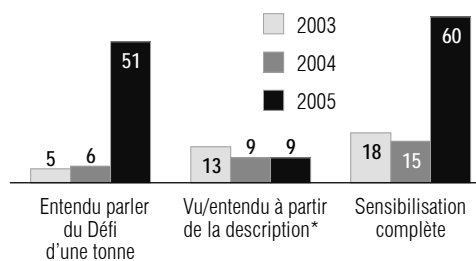
### Sensibilisation au Défi d'une tonne

*Depuis 2004, nous avons assisté à un bond prodigieux du niveau de sensibilisation des Canadiens au Défi d'une tonne, surtout en raison de la campagne médiatique à ce sujet. La compréhension des objectifs du Défi s'est également accrue depuis l'an dernier.*

Le gouvernement fédéral a officiellement lancé le programme du « Défi d'une tonne » en mars 2004, afin d'encourager les Canadiens à réduire leur utilisation d'énergie et leurs contributions aux émissions de gaz à effet de serre en moyenne d'une tonne (ou 20 % de la contribution annuelle moyenne d'un consommateur). À l'automne 2004, le sondage de suivi a mesuré la sensibilisation du public au sujet du Défi, de même que le niveau de compréhension du dossier des changements climatiques après le lancement. De surcroît, le sondage de 2004 a fourni des données de référence permettant de mesurer le succès futur des activités du programme. En décembre 2004, Environnement Canada et Ressources naturelles Canada ont lancé une campagne nationale de promotion dans le but de sensibiliser le public au Défi d'une tonne, la campagne s'est poursuivie jusqu'en mars 2005. Le présent sondage met à jour les données de suivi antérieures dans le but d'évaluer dans quelle mesure cette campagne a permis d'accroître le niveau de sensibilisation au sujet du Défi.

**Sensibilisation.** Au départ, nous demandions aux Canadiens s'ils avaient déjà entendu parler d'un défi appelé le « Défi d'une tonne » (sans leur donner aucune suggestion sur ce dont il s'agit). Depuis 2004, nous avons noté une spectaculaire augmentation dans la proportion de Canadiens qui répondent par l'affirmative (51 %, en hausse de 45 points), probablement en grande partie attribuable à la campagne médiatique mettant en vedette Rick Mercer et Pierre Lebeau à la télévision, à la radio et dans la publicité imprimée, de même qu'à la couverture sur l'Internet. De surcroît,

### Sensibilisation au Défi d'une tonne 2003 - 2005



\* Données transposées pour la totalité de l'échantillon

#### Q.20

*Avez-vous déjà entendu parler d'un défi appelé le « Défi d'une tonne » ?*

#### Q.24 (Si non)

*Le « Défi d'une tonne » est une nouvelle initiative du Gouvernement du Canada qui met les consommateurs au défi de réduire leur utilisation d'énergie et de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre de une tonne, ou environ 20 p.100. En moyenne, chaque Canadien produit environ cinq tonnes d'émissions de gaz à effet de serre par année. Vous souvenez-vous d'avoir vu ou entendu quelque chose à propos de ce nouveau programme ?*

l'initiative du défi communautaire présentée dans 40 collectivités au pays, ainsi que les partenariats avec des détaillants et des compagnies des services publics, ont peut-être contribué à cette augmentation.

Ceux qui ont dit ne pas avoir entendu parler du Défi d'une tonne (49 % de la population totale) se voyaient lire une description en deux phrases de cette initiative (pour mesurer le rappel avec suggestion). Au sein de ce groupe, un sur cinq (19 %) reconnaît le Défi, en hausse de neuf points depuis 2004. Une fois ramené à l'échelle de la population totale, cela représente une proportion additionnelle de neuf pour cent des

Canadiens qui ont vu ou entendu quelque chose au sujet de ce programme. Combiné à la proportion de rappels sans suggestion, nous obtenons que 60 p. 100 des Canadiens sont au courant du Défi jusqu'à maintenant (rappel sans suggestion + reconnaissance après suggestion = sensibilisation totale). Ce niveau total de sensibilisation s'est beaucoup accru depuis un an, ce qui n'est guère surprenant compte tenu de la campagne de promotion dans les médias mentionnée précédemment. De surcroît, le niveau élevé de sensibilisation s'est maintenu six mois après que les publicités télévisées ne soient plus diffusées.

Le niveau total de sensibilisation s'est accru dans toutes les régions et en fonction de toutes les variables démographiques, mais le plus visiblement chez les résidents des territoires (74 %, en hausse de 49 points), mais moins au Québec (46 %, en hausse de 32) ou chez ceux possédant moins qu'un diplôme d'études secondaires (38 %, en hausse de 29), les Canadiens âgés de 55 ans ou plus (48 %, en hausse de 34) et les allophones (32 %, en hausse de 21).

En concordance avec la tendance observée au cours des deux dernières années, le niveau total de sensibilisation au Défi demeure plus élevé chez les résidents des territoires (77 %), les hommes (67 %), ceux qui sont plus activement engagés dans la réduction de leur propre consommation d'énergie (67 %), il augmente en fonction du revenu du ménage (passant de 51 % à un maximum de 73 %). Le niveau de sensibilisation est maintenant le plus faible au Québec (46 %) et il demeure passablement plus faible chez les Canadiens possédant moins qu'un diplôme d'études secondaires (38 %) et les allophones (32 %).

**Compréhension.** Les Canadiens qui se sont rappelés avoir entendu parler du Défi d'une tonne étaient invités à dire ce qu'ils comprennent de l'initiative (la question était posée sans suggestion, sans offrir de choix de réponses). Le niveau de compréhension du Défi s'est amélioré depuis un an et il est habituellement bien reconnu en tant que programme conçu pour réduire les émissions et/ou l'utilisation d'énergie (78 %, en hausse de 6 points depuis 2004).

Les détails de l'objectif sont mieux compris en 2005 qu'ils ne l'avaient été en 2004, puisqu'un plus petit nombre d'individus sont incapables d'en donner une

## Rappel du Défi d'une tonne avec des précisions Parmi ceux qui ont entendu parler du programme OTC 2004 - 2005

	2004	2005
<b>Total réduction/conservation</b>	<b>72</b>	<b>78</b>
Réduire d'une tonne	37	19
Conserver l'énergie/réduire la consommation	15	26
Réduire les gaz à effet de serre/les émissions	33	22
Réduire la pollution/les émissions (en général)	23	15
Réduire les ordures/déchets	11	12
Réduire les émissions de gaz/ atmosphériques (diverses)	32	10
Par année	14	3
Par personne	30	1
<b>Total méthodes de réduction/conservation</b>	<b>8</b>	<b>5</b>
Recyclage	2	3
Liées à l'automobile	5	2
<b>Total mal compris</b>	<b>11</b>	<b>2</b>
Par foyer/par famille	8	1
Réduire à une tonne ou moins	4	1
Améliorer l'environnement/l'atmosphère (en général)	3	2
Accord/Protocole de Kyoto	4	1
Autres mentions	12	4
Nsp/pr	23	14

### Q.21

*D'après vous, qu'est-ce signifie le « Défi d'une tonne » ?  
Sous-échantillon : ceux qui ont déjà entendu parler du « Défi  
d'une tonne » – sans suggestion*

description (14 %, en baisse de 9 points) et que le nombre de méprises sur la quantité ciblée ou à qui cela s'applique ont aussi baissé (2 %, en baisse de 9). Alors qu'en 2004, des proportions importantes étaient seulement en mesure de dire qu'il s'agissait de quelque chose s'appliquant à chaque personne ou d'une base annuelle ne faisant pas référence à la conservation de l'énergie ou la réduction de l'utilisation, ces proportions ont fortement baissé en 2005. Une faible proportion (5 %, en baisse de 3) continue de mentionner des méthodes précises de réduction de l'utilisation d'énergie telles que des mesures se rapportant aux véhicules ou au recyclage.

## Sources d'information au sujet du Défi

*Les Canadiens continuent d'entendre surtout parler du Défi d'une tonne à la télévision et plus de quatre sur dix identifient le gouvernement fédéral comme étant responsable de ce programme.*

Parmi ceux qui ont entendu parler du défi (soit sans suggestion ou à partir d'une description), la télévision demeure la première source d'information au sujet de cette initiative (72 %, en hausse de 30 points depuis 2004). Là encore, cette formidable augmentation dans la proportion de ceux qui identifient la télévision en tant que source principale peut s'attribuer aux publicités télévisées de la campagne mettant en vedette Rick Mercer et Pierre Lebeau. Dans une moindre mesure, les Canadiens mentionnent les journaux (21 %, en baisse de 7), la radio (17 %, en hausse de 5) et Internet (5 %, en baisse de 1) en tant que sources d'information qu'ils ont vues ou entendues. D'autres sources (p.ex.

les magazines, le bouche à oreille, le lieu de travail, les dépliants ou brochures, la publicité en général) sont chacune mentionnées par de faibles proportions de la population.

Contrairement aux résultats de 2004, on retrouve des différences notables dans le rappel des sources d'information selon la région et d'autres variables démographiques qui sont apparentes en 2005. Les résidents du Québec (84 %), les ménages canadiens dont le revenu est inférieur à 25 000 \$ (81 %) et ceux des collectivités rurales (80 %) ont plus tendance à mentionner que la télévision est leur source d'information, alors que les Canadiens de Colombie-Britannique (65 %), des territoires (63 %), ainsi que les allophones (64 %) sont ceux ayant le moins tendance à dire qu'il s'agit de leur source d'information. Les

## Endroit où a entendu ou lu quelque chose à propos du Défi d'une tonne

Avec et sans suggestion 2003 - 2005

	2003	2004	2005
Télévision	63	42	72
Journaux	32	28	21
Radio	18	12	17
Internet/site Web	3	6	5
Publicité	–	–	4
Lieu de travail/école	–	3	4
Magazine	1	4	3
Bouche à oreille	3	6	3
Autre	8	12	6

### Q.22

*De quelle façon avez-vous entendu parler de ce défi pour la première fois ? C'est-à-dire, à quels endroits avez-vous vu, entendu ou lu quelque chose à propos du Défi ? Est-ce qu'il y en a d'autres ?*

*Sous-échantillon : ceux qui ont déjà entendu parler du « Défi d'une tonne » – sans suggestion*

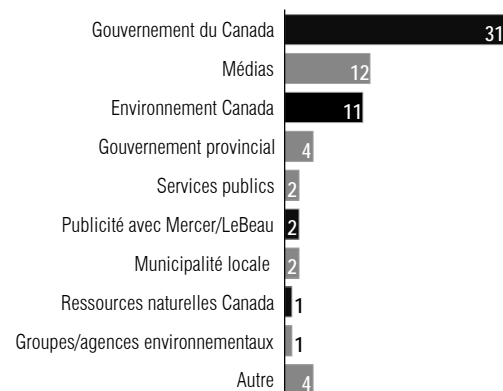
### Q.25

*De quelle façon avez-vous entendu parler de ce défi pour la première fois ? C'est-à-dire, à quels endroits avez-vous vu, entendu ou lu quelque chose à propos du Défi ? Est-ce qu'il y en a d'autres ?*

*Sous-échantillon : ceux qui ont déjà entendu parler du « Défi d'une tonne » – avec suggestion*

## Groupe ou agence qui est source d'information sur le Défi d'une tonne

Réponses avec et sans suggestion 2005



### Q.23

*Au meilleur de votre connaissance, quel groupe, organisme ou agence était la source de l'information que vous avez vue, entendue ou lue ? Est-ce qu'il y en a d'autres ?*

*Sous-échantillon : ceux qui ont déjà entendu parler du « Défi d'une tonne » – sans suggestion et qui ont identifié une source d'information à Q.22*

### Q.26

*Au meilleur de votre connaissance, quel groupe, organisme ou agence était la source de l'information que vous avez vue, entendue ou lue ? Est-ce qu'il y en a d'autres ?*

*Sous-échantillon : ceux qui ont déjà entendu parler du « Défi d'une tonne » – avec suggestion et qui ont nommé une source à Q.25*

journaux sont plus souvent identifiés par les résidents des territoires (30 %), de l'Ontario (26 %) et par les Canadiens plus âgés (32 %), ils sont mentionnés le moins souvent par les résidents du Canada atlantique (16 %), du Québec (15 %), ainsi que par les ménages dont le revenu est inférieur à 25 000 \$ (13 %).

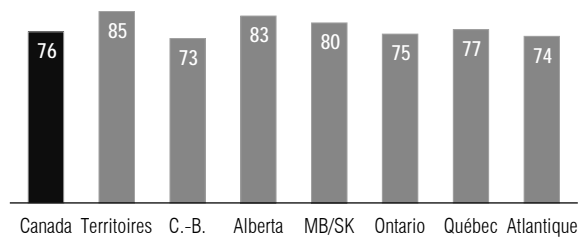
En 2005, ceux qui avaient entendu parler du Défi étaient aussi invités à dire s'ils connaissaient le groupe, l'organisme ou l'agence qui était la source de l'information qu'ils avaient vue ou entendue.<sup>9</sup> Dans l'ensemble, les Canadiens ont le plus tendance à rattacher cette initiative au gouvernement du Canada. Un peu plus de quatre sur dix (43 %) mentionnent que le gouvernement fédéral est la source de l'information, soit en termes généraux ou précisément en mentionnant Environnement Canada ou Ressources naturelles Canada. Une autre proportion de deux pour cent font précisément allusion aux publicités télévisées mettant en vedette Rick Mercer ou Pierre Lebeau.

Par comparaison, moins qu'un Canadien sur dix (7 %) associe le Défi d'une tonne à d'autres ordres de gouvernement ou à des groupes environnementalistes, alors que d'autres réponses – comprenant leur concessionnaire automobile ou la station service ou l'évaluateur de l'ÉnerGuide – ont été mentionnées par moins d'un pour cent de la population. Les résidents des territoires et les Canadiens plus scolarisés sont ceux qui avaient le plus tendance à mentionner que le gouvernement fédéral est la source de l'information, alors que ceux du Québec sont ceux qui ont eu le plus tendance à mentionner les médias.

Près de quatre Canadiens sur dix (37 %) qui sont au courant du Défi sont incapables de dire qui peut être la source de l'information qu'ils se rappellent avoir vue ou entendue. Ce groupe a plus tendance à comprendre des femmes, des Canadiens ne possédant pas un diplôme d'études secondaires et ceux qui se préoccupent le moins des changements climatiques.

## Sensibilisation à la publicité sur le Défi d'une tonne

Par région 2005



### Q.27

*Le « Défi d'une tonne » est une nouvelle initiative du Gouvernement du Canada qui met les consommateurs au défi de réduire leur utilisation d'énergie et de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre de une tonne, ou environ 20 p. 100. En moyenne, chaque Canadien produit environ cinq tonnes d'émissions de gaz à effet de serre par année. Vous rappelez-vous avoir vu, entendu ou vu de la publicité au sujet du Défi d'une tonne ?*

*Sous-échantillon : ceux qui sont au courant de l'existence du Défi d'une tonne*

Dans le sillage de la campagne nationale de promotion visant à sensibiliser le public au Défi d'une tonne, les Canadiens qui avaient entendu parler du Défi étaient aussi invités à dire plus précisément s'ils se rappelaient ou non avoir déjà vu, entendu ou lu quelque publicité que ce soit au sujet du Défi d'une tonne. Les trois quarts (76 %) répondent par l'affirmative, le rappel de cette publicité a été le plus grand chez les résidents des territoires, les Canadiens âgés de moins de 55 ans et ceux qui sont plus scolarisés. Le rappel de cette publicité a été visiblement plus faible chez les Canadiens âgés de 55 ans ou plus et ceux qui sont moins scolarisés.

9 De façon analogue à la question évaluant le niveau de sensibilisation en général, cette question a été posée tant à ceux qui ont entendu parler du Défi d'une tonne (sans suggestion) qu'à ceux qui ont indiqué en avoir entendu parler après qu'une brève description leur en soit donnée. Les pourcentages présentés ici s'appliquent au regroupement des réponses à cette question qui ont été données sans et avec suggestion.



## Participation au Défi d'une tonne

*Le tiers des Canadiens rapportent participer au Défi d'une tonne, fortement en hausse depuis l'an dernier. Chez ceux qui ne participent pas encore au Défi, le niveau d'intérêt demeure raisonnablement élevé.*

Le premier objectif de la campagne du Défi d'une tonne est de promouvoir une meilleure sensibilisation au sujet des façons dont les citoyens peuvent réduire leur contribution aux émissions de GES. Le but de l'initiative est de motiver les citoyens à poser des gestes en réponse à cette sensibilisation. En 2003, alors que le Défi n'avait pas encore été lancé, le public était invité à dire dans quelle mesure il était disposé à relever le Défi. Depuis 2004, ceux qui ont entendu parler du Défi (soit sans suggestion ou après avoir entendu une description) ont été invités à s'exprimer au sujet de leur participation véritable au Défi.

**Participation actuelle.** Plus de la moitié (54 %) des Canadiens qui sont au courant du Défi jugent qu'ils y participent activement, en hausse de cinq points depuis 2004. Dans l'ensemble, cela représente le tiers (32 %) de la population totale affirmant participer au Défi, en hausse de 25 points depuis l'an dernier.

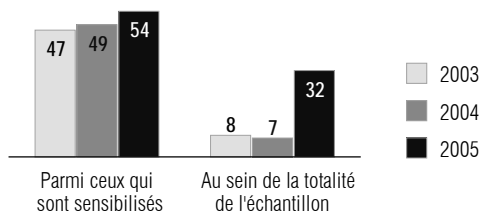
Chez ceux qui sont au courant de cette initiative, la probabilité de participer augmente avec l'âge, elle est la plus élevée chez les résidents du Québec (87 %) et les femmes (58 %), alors qu'elle est la plus faible chez les

résidents de Colombie-Britannique (39 %) et diminue en fonction du revenu du ménage (d'un maximum de 70 % chez ceux affichant le niveau de revenu le plus faible à un minimum de 44 % chez ceux ayant le niveau de revenu le plus élevé).

Comme on pouvait s'y attendre, la probabilité de participer est plus grande chez les Canadiens qui sont très (67 %) ou modérément (53 %) engagés dans la réduction de leur consommation personnelle d'énergie que chez ceux qui n'ont adopté que quelques actions ou aucune action jusqu'à présent (39 %). Comme en 2004, les propriétaires d'automobile ou de maison n'ont pas plus tendance à participer au Défi que ceux qui ne sont pas propriétaire d'un véhicule ou qui sont locataires. Les non-participants (45 % de la population totale) ont le plus tendance à être des résidents de C.-B. (60 %) et des territoires (55 %), ainsi que des Canadiens dont le statut socio-économique est plus élevé.

**Intérêt chez les non-participants.** Ceux qui n'ont pas encore participé au Défi (68 % de la population totale) étaient invités à dire dans quelle mesure il est probable qu'ils commencent à relever le Défi au cours de la prochaine année.<sup>10</sup> En concordance avec la tendance observée au cours des deux années antérieures, la majorité d'entre eux indiquent une certaine volonté d'y participer, du

### Intérêt à relever le Défi (2003) contre participation au Défi (2004-2005)



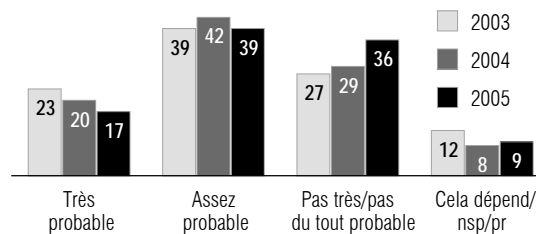
#### Q.31

Considérez-vous que vous participez vous-même au Défi d'une tonne à l'heure actuelle ?

Sous-échantillon : ceux qui sont au courant de l'existence du Défi d'une tonne

<sup>10</sup> En 2003, cette question était posée à la totalité de l'échantillon.

### Probabilité de participer au Défi d'une tonne au cours de la prochaine année 2003 - 2005



#### Q.32

Dans quelle mesure est-il probable que vous commencerez à relever ce défi au cours de la prochaine année? Diriez-vous que c'est {Répéter au besoin : Pour réduire d'une tonne, c'est-à-dire de 20 p.100, la quantité de gaz à effet de serre que vous produisez} ... ?

Sous-échantillon : ceux qui n'ont pas participé au Défi d'une tonne

moins en principe. Plus de la moitié des membres appartenant à ce groupe affirment qu'il est très (17 %) ou assez (39 %) probable qu'ils tentent de relever le Défi, légèrement en baisse depuis l'an dernier. Plus du tiers d'entre eux (36 %) affirment qu'il n'est pas très ou pas du tout probable qu'ils y participent, alors qu'un total de neuf pour cent sont incertains ou indiquent que cela dépend (p.ex. doit en savoir plus à ce sujet).

Alors que le niveau d'intérêt général à relever le Défi était semblable à la grandeur du pays à chacune des deux années antérieures, une plus grande variation s'observe par région en 2005. Les résidents de l'Alberta (49 %), ainsi que du Manitoba et de la Saskatchewan (45 %) demeurent ceux qui sont les plus enclins à dire qu'il est *improbable* qu'ils relèvent le Défi, tout comme les Canadiens âgés de 55 ans et plus (39 % très ou assez improbable), les anglophones (41 %) et ceux qui sont sans enfant (37 %). Les Canadiens les moins scolarisés ont maintenant tout aussi tendance à relever le Défi que d'autres Canadiens.

Peu étonnant, l'intérêt à participer demeure plus élevé chez les Canadiens qui sont les plus préoccupés par les changements climatiques (67 %) et chez ceux qui ont déjà consenti le plus d'efforts pour réduire leur utilisation d'énergie à la maison ou sur la route (64 % contre 46 % parmi le groupe moins activement engagé). L'intérêt est maintenant le plus élevé chez les résidents du Québec (63 %), ceux qui sont locataires (62 %) et les femmes (60 %).

Probabilité d'une participation de quartier. En plus de la possibilité qu'ils participent individuellement au Défi, les Canadiens étaient invités à dire dans quelle mesure il serait probable que d'autres familles de leur quartier relèvent le Défi. Puisque les gens exagèrent souvent leur propre niveau d'engagement à prendre des actions pour contrer les changements climatiques (facteur de la désirabilité sociale), il peut être utile de leur poser la question au sujet d'autres personnes appartenant à un groupe de référence pertinent. Cette autre approche peut permettre de dégager un portrait plus honnête de leur propre intention en matière de comportement.

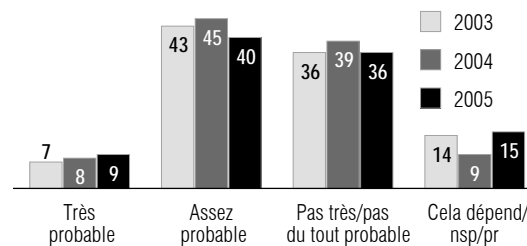
En ce qui a trait à la possibilité de voir leurs voisins relever le Défi d'une tonne d'ici un an, les Canadiens

sont légèrement moins optimistes en 2005 qu'ils ne l'étaient en 2004. La moitié de tous les Canadiens affirment croire qu'il est très (9 %) ou assez probable (40 %) que leurs voisins relèvent le Défi, légèrement en baisse depuis l'an dernier. Les Canadiens ont davantage tendance à être incertains ou à dire que tout dépend (15 %), comparativement à l'année précédente (9 %).

Ce patron est généralement constant dans toutes les régions et il existe quelques différences démographiques. Comme dans la tendance observée au cours des deux dernières années, les Canadiens âgés de 55 ans et plus ont moins tendance à croire que leurs voisins participeront au Défi, alors que ceux qui ont des enfants au foyer ont davantage tendance à donner le bénéfice du doute à leurs voisins.

Le niveau d'engagement d'un individu demeure une influence clé sur ses perceptions de l'engagement probable de ses voisins. Ceux qui participent au Défi d'une tonne à l'heure actuelle ont beaucoup plus tendance à croire que leurs voisins relèveront le Défi au cours de la prochaine année, comparativement à ceux qui n'y participent pas déjà (63 % contre 38 %). Comme en 2004, eux qui ont pris un grand nombre des actions pour réduire leur consommation d'énergie et ceux qui sont le plus préoccupés par les changements climatiques sont aussi plus enclins à dire que leurs voisins feront de même.

Probabilité que des familles du voisinage relèvent le Défi d'une tonne  
2003 - 2005



Q.35

*Selon vous, dans quelle mesure serait-il probable que d'autres familles de votre quartier relèvent le Défi d'une tonne au cours de la prochaine année ? Diriez-vous qu'il serait ... qu'elles le fassent ?*

## Obstacles à la participation

*Une majorité de Canadiens continuent de croire qu'il leur sera difficile de réduire leurs émissions de GES de 20 p. 100 au cours de la prochaine année. Le manque d'information sur la façon d'y parvenir demeure le principal obstacle identifié.*

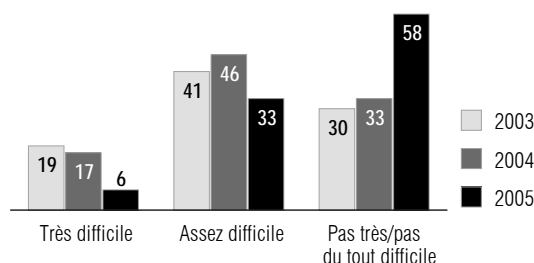
Difficulté perçue. Alors qu'une majorité de Canadiens expriment un certain intérêt à participer au Défi au cours de la prochaine année, il existe bon nombre d'obstacles pouvant les empêcher de le faire. Un obstacle possible est la perception qu'il sera trop difficile d'atteindre la cible individuelle de réduction d'une tonne des émissions de GES.

Chez ceux qui ne participent pas au Défi à l'heure actuelle (68 % de la population canadienne), près des deux tiers affirment qu'atteindre cet objectif sera très (19 %) ou assez difficile (45 %), alors que le tiers d'entre eux affirment que cela ne sera pas très (21 %) ou pas du tout difficile (11 %) et que cinq pour cent se disent incertains ou que cela dépend. Ces résultats sont cohérents avec ceux qui ont été observés au cours des deux années antérieures. La difficulté perçue d'atteindre l'objectif d'une réduction de 20 p. 100 au cours de l'année prochaine demeure la plus apparente chez les Canadiens dont le revenu du ménage est plus élevé (73 %), les hommes (69 %), les propriétaires de maison (69 %) et ceux qui possèdent une automobile (65 %).

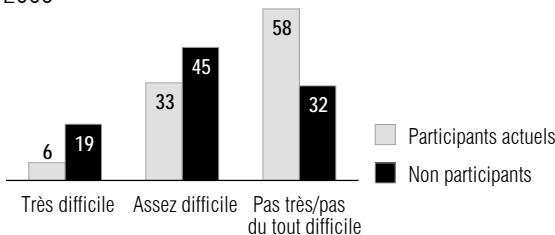
La difficulté perçue de relever le Défi d'une tonne demeure la moins apparente au Québec (54 %), de même que chez les Canadiens les moins scolarisés (55 %) ou dont le niveau de revenu est le plus faible (50 %). Il continue d'exister une relation entre la difficulté perçue et les opinions au sujet de l'importance du dossier visé par l'initiative. Ceux qui expriment une préoccupation véritable au sujet des changements climatiques ont moins tendance à percevoir cet objectif comme étant difficile à atteindre que ceux qui manifestent peu ou pas de préoccupations au sujet des changements climatiques (60 % contre 68 %).

En 2005, les participants réels au Défi d'une tonne (32 % de la population totale) étaient invités à dire dans quelle mesure il leur avait été difficile jusqu'à présent de réduire de 20 p. 100 leur contribution individuelle aux GES. Dans l'ensemble, ce groupe de Canadiens est

Difficulté à réduire les émissions individuelles de GES  
Participant au Défi d'une tonne à l'heure actuelle  
2003 - 2005



Difficulté à réduire les émissions individuelles de GES  
2005



### Q.34

*Jusqu'à maintenant, dans quelle mesure vous a-t-il été difficile de réduire de 20 p. 100 vos émissions de gaz à effet de serre? Est-ce que cela a ... ?*

positif puisque environ six sur dix affirment que cela n'a pas été très difficile (34 %) ou pas difficile du tout (24 %), alors que quatre sur dix affirment que cela a été assez (33 %) ou très difficile (6 %).

Les Canadiens qui ne possèdent pas de véhicule (76 %) ont beaucoup plus tendance à dire que cela n'a pas été difficile, comparativement à 56 p. 100 de ceux qui en possèdent un. Les Canadiens qui ont adopté peu des actions ou aucune afin de réduire leur consommation énergétique personnelle (71 %) et les ménages dont le revenu est inférieur à 25 000 \$ (68 %) ont aussi plus tendance à dire que cet objectif n'est pas difficile à atteindre.

En concordance avec la tendance observée depuis deux ans, la résistance à participer au Défi est liée à la difficulté perçue à réussir une réduction de 20 p. 100 des

émissions de GES. Ceux qui croient que le Défi serait « très difficile » continuent d'avoir le plus tendance à dire qu'il est improbable qu'ils y participent parce qu'ils ont déjà (ou croient avoir) réduit leur consommation énergétique le plus possible. Par comparaison, ceux qui considèrent que le défi est moins difficile continuent d'être plus enclins à exprimer des réserves en raison d'un manque d'information sur la façon de réduire leurs émissions de GES ou, dans une moindre mesure, en raison du manque de temps.

**Obstacles à la participation au Défi d'une tonne.** Les Canadiens ayant affirmé qu'il était peu probable ou pas certain qu'ils commenceraient le Défi au cours de la prochaine année (25 % du total) ont été invités à donner les raisons de leur hésitation, afin d'identifier d'autres obstacles pouvant les empêcher de participer. Depuis 2004, les raisons évoquées par ce groupe (tel que le manque de motivation, de temps ou les facteurs liés aux coûts) sont demeurées passablement constantes, à quelques exceptions près. Un plus petit nombre de Canadiens mentionnent à présent quelque obstacles que ce soit (de nature comportementale ou structurelle ou liés aux coûts), mais le manque d'information (21 %) demeure l'obstacle unique le plus important parmi tous les obstacles identifiés.

La baisse dans le nombre de mentions d'obstacles de nature comportementale (32 %, en baisse de 7 points) est surtout attribuable à une baisse dans le nombre de mentions du manque de temps ou de l'aspect pratique. Même si nous observons une légère augmentation de ceux qui affirment que l'effort n'en vaut pas la peine, d'autres mentions de nature comportementale telles que le manque de motivation et la paresse, sont demeurées stables. Le nombre de mentions d'obstacles de nature comportementale a baissé pour tous les segments de la population, le plus visiblement chez les résidents du Canada atlantique (32 %, en baisse de 22), ceux qui sont moins préoccupés par les changements climatiques (34 %, en baisse de 6) et les Canadiens âgés de 18 à 34 ans (36 %, en baisse de 14).

Depuis 2004, il y a seulement eu une légère baisse du nombre de mentions d'obstacles structurels ou liés aux coûts (13 %, en baisse de 3 points), y compris avoir besoin de son automobile pour le travail, vivre dans une collectivité où on doit utiliser un véhicule pour se déplacer ou les coûts. La baisse du nombre de mentions

## Raisons pour lesquelles il est peu probable qu'ils relèvent le Défi d'une tonne 2003 - 2005

	2003	2004	2005
<b>Total des obstacles de nature comportementale</b>	<b>34</b>	<b>39</b>	<b>32</b>
Non motivé	6	7	8
Manque de temps/Trop occupé	11	12	7
Mes efforts ne feront pas de différence	2	4	7
Ça ne vaut pas la peine de faire des efforts	–	2	6
Trop âgé/à la retraite	4	6	4
Pas pratique	–	5	2
Trop paresseux	–	3	2
<b>Total des obstacles structurels/ de coûts</b>	<b>s/o</b>	<b>16</b>	<b>13</b>
Besoin d'une automobile pour le travail	–	6	4
Coûte trop cher/Ne peut pas se le permettre	3	3	4
Habite dans un quartier où on doit conduire pour se déplacer	4	3	3
N'est pas propriétaire de la maison	2	2	2
Économise déjà l'énergie	19	16	25
Manque d'information/Ne sait pas quoi faire	23	20	21
Pas intéressé par les programmes du gouv./ n'a pas confiance au gouv.	2	5	1
Autres mentions	14	8	18
Nsp/pr	10	8	4

### Q.33

*Pourquoi n'est-il pas probable que vous relèviez ce défi ?*

*Sous-échantillon : ceux qui n'ont pas participé – et pour qui il est peu probable qu'ils participent ou ceux dont la participation « dépend »*

d'obstacles structurels ou liés aux coûts s'observe dans presque tous les segments de la population, à quelques exceptions près. Les résidents du Québec (22 %, en hausse de 7), les Canadiens dont le niveau de revenu est le plus faible (18 %, en hausse de 8) et ceux qui ne possèdent pas de véhicule (29 %, en hausse de 15) ont maintenant plus tendance à mentionner ces types d'obstacles qu'en 2004. Inversement, les Canadiens des territoires (13 %, en baisse de 11), du Manitoba et de la Saskatchewan (13 %, en baisse de 10) et les allophones (5 %, en baisse de 10) ont maintenant moins tendance à mentionner ces types d'obstacles qu'en 2004.

Depuis 2004, nous avons assisté à une augmentation notable du nombre de personnes qui affirment avoir déjà réduit leur consommation énergétique (25 %, en hausse de 9 points). Cette augmentation peut s'interpréter de plusieurs façons : un reflet véritable des efforts accrus des Canadiens pour réduire leur consommation énergétique; un reflet des efforts symboliques faits par certains Canadiens qui ont le sentiment de faire déjà tout ce qui leur est possible de faire; ou la justification par laquelle certains Canadiens en viennent à ne prendre aucune mesure. Les résidents des territoires (37 %, en hausse de 16) et de Colombie-Britannique (33 %, en hausse de 9) demeurent ceux qui sont les plus enclins à dire qu'ils économisent déjà l'énergie, tout comme les Canadiens qui sont fortement (34 %, en hausse de 9) ou modérément (29 %, en hausse de 12) engagés à prendre des actions pour réduire leur consommation énergétique, ainsi que ceux qui sont plus scolarisés.

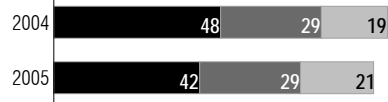
Comme en 2004, les individus étaient invités à juger six types d'obstacles qui pourraient expliquer pourquoi les gens qu'ils connaissent ne participeraient pas au Défi d'une tonne. Une fois de plus, la question était formulée en relation à un groupe de référence approprié, puisque les gens sont peut-être plus honnêtes au sujet des obstacles auxquels font face d'autres personnes qu'eux-mêmes.

En concordance avec les résultats obtenus l'an dernier, un manque d'information sur la façon de réduire leur contribution personnelle aux émissions de GES a le plus tendance à être perçu comme étant un obstacle à la participation au Défi. Quatre Canadiens sur dix (42 %, en baisse de 6 points) affirment que la plupart des gens ne relèveraient pas le Défi parce qu'ils n'ont pas assez d'information sur la façon de réduire leurs émissions de GES. Le tiers des Canadiens (33 %, en baisse de 3) affirment qu'il serait improbable que les gens relèvent le Défi parce que cela est trop peu pratique ou prend trop de temps.

De fortes minorités pensent qu'il est improbable que d'autres personnes relèvent le Défi en raison de la perception que leur participation ne fera pas de différence aux changements climatiques (28 %, en baisse de 1 point) ou qu'il en coûte trop cher de faire les changements nécessaires (26 %, en baisse de 7). Par comparaison, moins de répondants pensent que

## Obstacles perçus à une participation au Défi d'une tonne 2004 - 2005

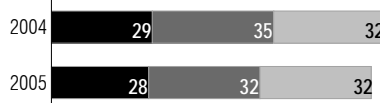
Pas assez d'information sur la façon de réduire leurs émissions de GES



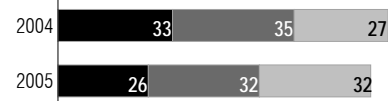
Peu pratique ou prend trop de temps



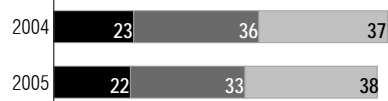
Ne croient pas que leur participation ferait une différence



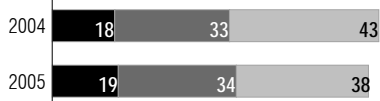
Coûte trop cher de faire les changements



Pas intéressés ou préoccupés par l'environnement



Ont déjà réduit leur consommation énergétique le plus possible



■ La plupart des gens ■ Quelques uns seulement  
■ Certaines personnes

### Q.36

*Il pourrait y avoir plusieurs raisons pour lesquelles les gens ne participeraient pas au Défi d'une tonne. Si on pense aux gens que vous connaissez, croyez-vous que la plupart d'entre eux, un certain nombre d'entre eux ou seulement quelques-uns d'entre eux ne participeraient pas à ce Défi parce que ... Ils ne croient pas que leur participation ferait une différence dans les changements climatiques ... Ils trouvent que ça coûte trop cher de faire les changements nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ... Ils trouvent que la participation au Défi est trop peu pratique ou prend trop de temps ... Ils n'ont pas assez d'information sur la façon de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre ... Ils ont déjà réduit leur consommation énergétique le plus possible ... Ils ne sont pas suffisamment intéressés ou préoccupés par l'environnement ?*

la plupart des gens ne relèveront pas le Défi parce qu'ils ne sont pas préoccupés par les problèmes environnementaux (22 %) ou parce qu'ils ont déjà réduit leur consommation énergétique le plus possible (19 %).

L'importance accordée à ces différents types d'obstacles varie d'une région à l'autre et au sein des divers segments de la population, l'importance relative étant accordée de la façon suivante :

- Un manque d'information sur la façon de réduire sa consommation énergétique – chez les Canadiens âgés de 18 à 34 ans. Mentionné de façon analogue dans toutes les régions, exception faite des territoires (où cet obstacle a moins tendance à être soulevé).
- Trop peu pratique de participer – parmi les résidents de l'Alberta, du Manitoba et de la Saskatchewan, ainsi que de la Colombie-Britannique, de même que chez les hommes et les anglophones.
- Trop cher de faire les changements nécessaires – parmi les résidents de l'Alberta et du Manitoba et de la Saskatchewan, ainsi que ceux qui sont moins préoccupés par les changements climatiques.
- Participation ne fera pas de différence aux changements climatiques – parmi les résidents de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, de même que chez les hommes, les Canadiens âgés de 55 ans et plus et ceux qui sont sans enfant.
- Pas suffisamment préoccupés par l'environnement – parmi les résidents de Colombie-Britannique, les hommes et les Canadiens dont le niveau de revenu du ménage est le plus faible.
- Déjà réduit leur consommation énergétique – parmi les résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, les ménages dont le revenu est inférieur à 45 000 \$, ceux qui vivent dans des centres urbains et les Canadiens qui ont adopté le plus grand nombre de mesures pour réduire leur consommation énergétique.

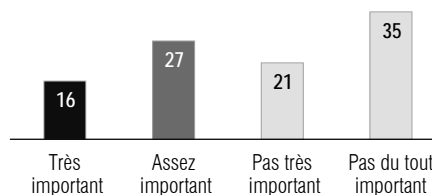
## Influence du Défi d'une tonne dans les efforts de réduction de la consommation énergétique

*Le Défi d'une tonne semble avoir eu une modeste incidence sur les efforts fait par les Canadiens afin d'adopter des mesures d'économie d'énergie à la maison et sur la route.*

Le but ultime du Défi d'une tonne est de motiver les citoyens à concrétiser leur sensibilisation par l'adoption de mesures concrètes. En plus de sonder les Canadiens pour obtenir une description des types de mesures qu'ils ont adoptées sur la route et à la maison, ceux qui étaient sensibilisés à l'initiative (soit sans suggestion ou à partir d'une brève description) étaient invités à dire dans quelle mesure le Défi d'une tonne a-t-il été un facteur important pour motiver leur décision de poser ces gestes. Un peu plus de quatre Canadiens sur dix affirment que le Défi a été un facteur très (16 %) ou assez important (27 %) dans leur décision de poser des gestes afin de réduire leur consommation d'énergie, alors qu'une majorité d'entre eux affirment que cela a été un facteur pas très (21 %) ou pas du tout important (35 %) dans leur décision.

Le Défi d'une tonne semble avoir eu une plus forte influence auprès des résidents du Canada atlantique et du Québec (21 % très important, chacun), de même qu'auprès des ménages dont le revenu est inférieur à 45 000 \$ (26 %), les Canadiens possédant moins qu'une scolarité de niveau collégial ou universitaire (25 %) et les femmes (20 %). Il a eu une incidence plus faible sur les décisions prises par les résidents de l'Ouest canadien, en particulier ceux de Colombie-Britannique (43 % pas du tout important) et de l'Alberta (40 %), de même qu'auprès des Canadiens qui ont adopté peu de mesures ou aucune pour réduire leur consommation énergétique (43 %), des ménages dont le revenu est supérieur à 75 000 \$ (43 %), des plus scolarisés (41 %) et des hommes (38 %).

### Importance du Défi d'une tonne pour réduire la consommation personnelle d'énergie 2005



#### Q.30

*Tout à l'heure vous avez mentionné certains gestes que vous posez afin de réduire votre consommation d'énergie. Dans quelle mesure le Défi d'une tonne a-t-il été un facteur important pour motiver votre décision de poser ces gestes ... ?*

*Sous-échantillon : ceux qui sont au courant de l'existence du Défi d'une tonne*





## MÉTHODOLOGIE

Les résultats du présent sondage proviennent des questions qui ont été posées à 3 118 Canadiens âgés de 18 ans ou plus. Le sondage a été réalisé par téléphone entre les 16 septembre et 10 octobre 2005.

### Conception du questionnaire

Les questions ont été conçues par des chercheurs principaux d'Environics, en collaboration avec des représentants de Ressources naturelles Canada et d'Environnement Canada. Les questions ont été mises à l'essai auprès de répondants « réels », faisant partie de l'ensemble du sondage, avant d'arriver à leur version définitive.

### Méthode d'échantillonnage

La méthode d'échantillonnage a été conçue pour mener 3 100 entrevues au sein de foyers canadiens choisis au hasard. L'échantillon a été stratifié en fonction des 10 provinces et des trois territoires afin de permettre des analyses régionales. L'échantillon a été dessiné de façon non-proportionnelle afin d'obtenir des échantillons de

taille adéquate; des contingentements régionaux ont été utilisés afin d'assigner les entrevues.

Le modèle d'échantillonnage est fondé sur la stratification de la population en 10 régions (Canada atlantique, Montréal métropolitain, reste du Québec, Grande région de Toronto, reste de l'Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, district régional de Vancouver et reste de la Colombie-Britannique), ainsi qu'en quatre tailles de collectivités (1 000 000 habitants ou plus, 100 000 à 1 000 000 habitants, 5 000 à 100 000 habitants et moins de 5 000 habitants).

Les données définitives ont été pondérées selon l'âge et le niveau de scolarité au sein d'une province et selon l'ensemble de la région afin d'avoir l'assurance que les résultats nationaux sont réellement proportionnels à la distribution réelle de la population cible à la grandeur du pays.

La distribution de l'échantillon définitif est la suivante.

### Distribution de l'échantillon

	RECENSEMENT 2001 %	PONDÉRÉ N=3 118	NON-PONDÉRÉ N=3 118	MARGE D'ERREUR
CANADA	100	3 118	3 118	±1,8 %
Provinces atlantiques	8	231	805	±3,5 %
Québec	24	738	378	±5,0 %
Ontario	38	1 206	474	±4,5 %
Manitoba/Saskatchewan	7	215	399	±4,9 %
Alberta	10	308	200	±6,9 %
Colombie-Britannique	13	408	251	±6,2 %
Territoires	*	12	609	±4,0 %

\* Moins d'un pour cent

Environics utilise la méthode d'échantillonnage RDD (« Random Digit Dialling »). Des échantillons sont produits à partir d'une base de données comprenant des fourchettes de numéros de téléphone actifs. Ces fourchettes sont composées d'une série de blocs consécutifs de 100 numéros de téléphone consécutifs, et elles sont révisées de trois à quatre fois par année par une analyse en profondeur de l'édition la plus récente d'un bottin électronique. Chaque numéro produit passe par une série de mesures de validation avant d'être retenu pour faire partie de l'échantillon. Chaque numéro ainsi produit est vérifié à l'aide d'un bottin électronique récent afin d'extraire l'emplacement géographique, l'indicatif d'affaires et le statut « ne pas appeler ». Le code postal des numéros figurant sur la liste est confirmé et comparé à une liste de codes postaux valides correspondant au segment de l'échantillon. Les numéros non-inscrits se voient attribuer le code postal « le plus probable » à partir des données disponibles pour tous les numéros figurant sur la liste de l'échange téléphonique. Cette méthode d'échantillonnage garantit que des numéros de téléphone confidentiels et des numéros inscrits après la publication du bottin sont inclus dans l'échantillon.

Pour chaque foyer que nous avons joint, nous avons sélectionné au hasard un répondant âgé de 18 ans ou plus, selon la méthode de « l'anniversaire le plus récent ». Cette technique fournit des résultats aussi valables et efficaces que l'énumération de tous les membres du foyer, suivi du choix d'un répondant au hasard.

### Travail sur le terrain

Les entrevues ont été menées aux sièges sociaux de Toronto et de Montréal. Toutes les entrevues ont été réalisées dans la langue officielle de choix des répondants. Ce sondage est enregistré auprès du Conseil canadien de la recherche par sondage (CSRC). Des superviseurs étaient toujours présents afin d'assurer l'exactitude de l'entrevue et l'enregistrement des réponses. Dix pour cent du travail de chaque intervieweur était enregistré de façon discrète afin d'évaluer le niveau de qualité, selon les normes établies par l'Association canadienne des organisations de recherche en marketing (maintenant appelée Association de la recherche et de l'intelligence marketing – ARIM). Nous faisons un minimum de cinq appels à un même foyer avant de le

classer dans la catégorie « pas de réponse. » La durée moyenne nécessaire pour compléter une entrevue a été de 19 minutes.

### Rapports d'étape

Un total of 39 152 numéros étaient disponibles pour ce sondage. Lors du travail sur le terrain, un total de 34 076 numéros de téléphone ont été extraits de cet échantillon initial, puis un total de 3 118 entrevues ont été complétées. La marge d'erreur pour un échantillon de 3 118 est de  $\pm 1,8$  point de pourcentage, 19 fois sur 20. Les marges d'erreur sont plus grandes pour les sous-échantillons régionaux et démographiques.

Le taux réel de réponse pour le sondage a été de 11 p. 100, soit le nombre d'entrevues complétées (3 118) divisé par le total de l'échantillon appelé (34 076) moins les foyers non admissibles, les numéros non valides/non résidentiels, les numéros hors service et les numéros présentant une barrière linguistique (5 250). Le taux réel de réalisation des entrevues est de 30 p. 100 : soit le nombre d'entrevues complétées (3 118) divisé par le nombre de répondants admissibles joints directement (10 533).

### Rapports d'étape

	N	%
A. Nombre d'appels total	34 076	100
Foyers non admissibles	0	0
Non résidentiel/ hors service	4 597	14
Barrière linguistique	653	2
B. Sous-total	5 250	15
C. Nouvelle base (A – B)	28 826	100
D. Aucune réponse/occupé/rép.non disponible	18 293	64
Refus	7 343	26
Fin au milieu de l'entrevue	72	*
E. Sous-total	25 708	89
F. Appels complétés (C – E)	3 118	11
Taux de réalisation (F / [C – D])		30

\* Moins d'un pour cent

Nota : les pourcentages peuvent ne pas s'additionner exactement en raison de l'arrondissement.

ANNEXE  
QUESTIONNAIRE



---

**Gouvernement du Canada**  
**Sondage de suivi sur le Défi d'une tonne - 2005 – Phase II**  
**Questionnaire DÉFINITIF**

---

**Introduction**

Bonjour/Bonsoir. Je m'appelle \_\_\_\_\_ et je travaille pour Environics Research Group, une société de recherche sur l'opinion publique. Nous effectuons une étude afin de connaître l'opinion des gens à l'égard de différents enjeux importants pour le Canada, aujourd'hui. Soyez assuré que ne voulons rien vous vendre et que nous ne sollicitons rien. Ce sondage est inscrit au système national d'inscription des sondages.

SI ON LE DEMANDE : Pour répondre à ce sondage, il vous faudra environ 20 minutes.

SI ON LE DEMANDE : Je pourrai vous dire qui est le commanditaire de ce sondage à la toute fin de celui-ci.

SI ON LE DEMANDE : Le système d'inscription a été créé par l'industrie canadienne de la recherche par sondage pour permettre au public de vérifier si un sondage est légitime, d'obtenir des renseignements sur l'industrie des sondages ou de déposer une plainte. Le numéro de téléphone sans frais du système d'inscription des sondages est le 1-800-554-9996.

Nous choisissons au hasard les numéros de téléphone, puis nous sélectionnons une personne par foyer pour une entrevue. Pour ce faire, nous aimerions parler à la personne de votre foyer, âgée de 18 ans ou plus, qui a été la dernière à fêter son anniversaire. Est-ce vous ?

SI LA PERSONNE CHOISIE N'EST PAS DISPONIBLE, ORGANISER LE RAPPEL.

SI LA PERSONNE CHOISIE N'EST PAS DISPONIBLE PENDANT LA PÉRIODE PRÉVUE POUR LES ENTREVUES, DEMANDER À PARLER À LA PERSONNE QUI A FÊTÉ SON ANNIVERSAIRE LE PLUS RÉCEMMENT.

Préférez-vous que l'entrevue se déroule en français ou en anglais ?  
INSCRIRE LA LANGUE DE L'ENTREVUE.

- 01 – Anglais
- 02 – Français

---

*J'aimerais commencer par une question d'ordre général à propos du pays dans son ensemble...*

**A. Changements climatiques**

1. Selon vous, quel est le problème environnemental le plus important au Canada, aujourd'hui ? [2004-Q.2]

- 01 - Pollution (SONDER POUR OBTENIR UNE RÉPONSE PRÉCISE)
- 02 - Pollution de l'air/propreté de l'air/qualité de l'air
- 03 - Pollution de l'eau/Gaspillage/Propreté de l'eau
- 04 - Coupe à blanc des forêts/Déforestation
- 05 - Couche d'ozone/Problème avec l'ozone
- 06 - Déchets/Sites d'enfouissement des déchets/Gestion des déchets
- 07 - Déchets toxiques/Produits chimiques/Déchets industriels
- 08 - Préservation des ressources naturelles
- 09 - Recyclage/Problèmes de recyclage
- 10 - Faune/Régions sauvages
- 11 - Réchauffement de la planète

- 12 - Gaz à effets de serre/Effets/Émissions
- 13 - Changements climatiques mondiaux/Changements climatiques
- 14 - Centrales nucléaires
- 15 - Pollution par les véhicules automobiles
- 16 - Déchets importés des autres pays
- 17 - Inaction du gouvernement
- 98 - Autre (PRÉCISER \_\_\_\_\_)
- 99 – NSP/PR

*Passons maintenant à sujet plus précis...*

2. Avez-vous déjà vu, lu ou entendu quelque chose à propos des changements climatiques, du réchauffement de la planète ou des gaz à effet de serre ?[\[2004-Q.4\]](#)  
SONDER POUR CHAQUE TERME.

- 01 - Oui, changements climatiques
- 02 - Oui, réchauffement de la planète
- 03 - Oui, gaz à effet de serre
- 04 - Non pour les trois éléments      PASSER À Q.8
- 99 – NSP/PR                                      PASSER À Q.8

*Comme vous le savez peut-être, on utilise souvent les expressions « changements climatiques » et « réchauffement de la planète » de façon interchangeable. Dans le but de simplifier les choses, j'utiliserai l'expression « changements climatiques » pendant ce sondage.*

3. D'après ce que vous savez ou ce que vous avez entendu, quelles sont, selon vous, les principales causes des changements climatiques ? [\[2004 – Q.5\]](#)  
NE PAS LIRE – ENTRER TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT — SONDER : Est-ce qu'il y a autre chose ?

- 01 - Utilisation de combustibles fossiles/charbon/pétrole/essence
- 02 - Consommation/surconsommation d'énergie
- 03 - Véhicules/automobiles/pollution
- 04 - Pollution (SONDER POUR OBTENIR UNE RÉPONSE PRÉCISE)
- 05 - Centrales nucléaires/pollution de l'air
- 06 - Émissions industrielles/manufacturières
- 07 - Déchets chimiques
- 08 - Dioxyde de carbone
- 09 – Les humains/l'espèce humaine
- 10 - Consumérisme/avidité/surconsommation
- 11 - Destruction des forêts/des régions sauvages
- 12 - Changements naturels des tendances météorologiques
- 13 - Activité volcanique
- 14 - Épuisement de la couche d'ozone
- 15 - Fusées/Avions/vaisseaux spatiaux
- 16 - Effet de serre/gaz à effet de serre
- 98 - Autre (PRÉCISER \_\_\_\_\_)
- 99 – NSP/PR

4. Dans quelle mesure êtes-vous personnellement préoccupé(e) par le problème des changements climatiques? Diriez-vous que vous êtes : [\[2004 – Q.6\]](#)

- 01 - Extrêmement préoccupé(e)
- 02 - Certainement préoccupé(e)
- 03 - Un peu préoccupé(e)
- 04 - Pas très préoccupé(e), ou
- 05 - Pas du tout préoccupé(e)
- NON SUGGÉRÉ

99 – NSP/PR

5. Pour autant que vous le sachiez, est-ce qu'il y a quelque chose que vous pouvez faire pour contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre qui causent les changements climatiques ? [2004 – Q.7]

01 - Oui

02 - Non PASSER À Q.8

99 – NSP/PR PASSER À Q.8

6. Et, de manière spécifique, quel genre de choses pourriez-vous faire pour réduire votre contribution aux changements climatiques ? [2004-Q.8]  
NE PAS LIRE – ENTRER TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT: SONDER : Est-ce qu'il y a autre chose ?

Mesures prises à la maison

01 - Sceller les fuites/les courants d'air (calfeutrage, coupe-brise)

02 - Ajouter/remplacer l'isolation

03 - Remplacer/Moderniser les fenêtres

04 - Faire une évaluation énergétique de la maison/ÉnerGuide pour les maisons

05 - Acheter/installer un éclairage à faible consommation d'énergie

06 – Acheter/installer des ampoules fluorescentes compactes

07 - Remplacer/moderniser l'appareil de chauffage/les sources de chauffage/le chauffe-eau

08 - Acheter des appareils électroménagers à faible consommation d'énergie/Energy Star

09 - Acheter/moderniser le thermostat

10 - Baisser le thermostat/utiliser moins le chauffage/l'air climatisé/Utiliser un thermostat programmé

11 - Éteindre les lumières lorsqu'on ne les utilise pas

12 - Recycler/réduire la quantité de déchets/de produits non recyclables

13 – Composter les déchets organiques

14 - Utiliser moins d'eau

15 - Ne pas utiliser de produits en aérosol/CFC

Mesures prises pour les déplacements

16 - Covoiturage

17 - Utiliser la voiture moins souvent

18 - Prendre la bicyclette

19 - Utiliser le transport en commun (autobus, métro, tramway, train de banlieue)

20 - Marcher plus souvent/lorsque c'est possible

21 - Réduire les émissions/utiliser de l'essence plus propre/de l'éthanol

22 - Bien entretenir la voiture/l'équipement/entretien adéquat

23 - S'assurer que la pression des pneus est adéquate

24 - Conduire plus lentement/à la limite de vitesse permise

25 - Éviter de laisser tourner le moteur au ralenti

26 - Acheter un véhicule à faible consommation d'énergie

Liste des autres mesures

27 - Consommer moins d'énergie

28 - Moins polluer (SONDER POUR OBTENIR UNE RÉPONSE SPÉCIFIQUE)

29 - Acheter des produits sans danger pour l'environnement

30 - Planter des arbres/Préserver les espaces verts

31 - Éduquer les enfants/les gens

32 - Arrêter d'utiliser les combustibles fossiles

33 - Écrire aux politiciens/Voter pour les bons dirigeants

34 - Appuyer/encourager les groupes/organismes environnementalistes

35 – Cesser de brûler des déchets/éviter la fumée produite par la combustion de déchets

36 - Utiliser des sources d'énergie renouvelables (éolienne, solaire, biomasse)

97 - Autre (PRÉCISER \_\_\_\_\_)

98 - Rien/Rien ne peut être fait PASSER À Q.8

99 – NSP/PR

PASSER À Q.8

7. Selon vous, quels sont les principaux avantages de vos efforts pour réduire la quantité de gaz à effet de serre libérés dans l'atmosphère ? [\[2004 - Q.9\]](#)  
NE PAS LIRE – ENTRER TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT

- 01 - Réduire la pollution (SONDER POUR OBTENIR UNE RÉPONSE PRÉCISE)
- 02 - Améliorer la qualité de l'air
- 03 - Améliorer la qualité de l'eau
- 04 - Économiser de l'argent/dépenser moins pour l'énergie
- 05 - Avoir une maison plus confortable
- 06 - Faire plus d'exercice/être plus en forme
- 07 - Avoir une meilleure santé
- 08 - Rassembler les gens/Meilleure collaboration
- 09 - Moins de trafic/d'embouteillages
- 10 - Moins de déchets
- 11 - Améliorer la qualité de vie (SONDER POUR OBTENIR UNE RÉPONSE PRÉCISE)
- 12 - Se sentir bien de faire quelque chose pour l'environnement
- 13 - Bon pour l'économie/nécessaire pour la croissance économique [\[nouveau\]](#)
- 14 - Aucun/Il n'y a pas d'avantage personnel qui découle de la contribution
- 98 - Autre (PRÉCISER \_\_\_\_\_)
- 99 – NSP/PR

## B. Efficacité énergétique

*Nous allons passer à un autre sujet...*

8. Est-ce que vous êtes actuellement propriétaire ou locataire de votre logement ? [\[2004 - Q.9a\]](#)

- 01 – Propriétaire
- 02 – Locataire
- 99 – NSP/PR

9. Et dans quel type de logement habitez-vous... ? [\[2004 - Q.9b\]](#)

LIRE LA LISTE. ENTRER UNE SEULE RÉPONSE.

- 01 - Une maison unifamiliale détachée
- 02 - Une maison de ville, une maison en rangée ou un appartement, en condominium
- 03 - Une maison de ville, une maison en rangée ou une maison semi-détachée, mais pas en condominium
- 04 - Un édifice d'appartements
- NON SUGGÉRÉ
- 99 - NSP/PR



10. S'il y a lieu, au cours des 12 derniers mois, quelles mesures avez-vous prises pour réduire votre consommation d'énergie à la maison ? [2004 – Q.10]  
NE PAS LIRE – ENTRER TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT; SONDER : Est-ce qu'il y a autre chose?

- 01 - Sceller les fuites/les courants d'air (calfeutrage, coupe-brise)
- 02 - Ajouter/remplacer l'isolation
- 03 - Remplacer/Moderniser les fenêtres
- 04 - Faire une évaluation énergétique de la maison/ÉnerGuide pour les maisons
- 05 - Acheter/installer un éclairage à faible consommation d'énergie
- 06 – Acheter/Installer des ampoules fluorescentes compactes
- 07 - Remplacer/moderniser l'appareil de chauffage/les sources de chauffage/le chauffe-eau
- 08 - Acheter des appareils électroménagers à faible consommation d'énergie/Energy Star
- 09 - Acheter/moderniser le thermostat
- 10 - Baisser le thermostat/utiliser moins le chauffage/l'air climatisé
- 11 - Éteindre les lumières lorsqu'on ne les utilise pas
- 12 - Recycler/réduire la quantité de déchets/de produits non recyclables
- 13 – Composter les déchets organiques
- 14 - Utiliser moins d'eau
- 15 - Ne pas utiliser de produits en aérosol/de CFC
- 97 - Autre (PRÉCISER \_\_\_\_\_)
- 98 - Aucun
- 99 – NSP/PR

VÉRIFIER Q9 :

- SI CODES 1, 3, 5 OU 99, PROPOSER TOUTES LES MESURES A À K CI-DESSOUS.
- SI CODES 2 OU 4, PROPOSER SEULEMENT LES MESURES E À J.

11. Parmi les mesures suivantes, lesquelles est-ce que vous, ou un autre membre de votre famille, avez prises au cours des 12 derniers mois ? [2004-Q.11]  
LIRE LA LISTE DES MESURES NON MENTIONNÉES À Q.10.

- a. Sceller les fuites et les courants d'air de votre maison
- b. Ajouter ou remplacer l'isolation
- c. Remplacer ou moderniser les fenêtres de votre maison
- d. Faire une évaluation énergétique de votre maison
- e. Installer un éclairage à faible consommation d'énergie
- f. Acheter des appareils électroménagers à faible consommation d'énergie
- g. Baisser votre thermostat pour utiliser moins de chauffage/d'air climatisé
- h. Fermer les lumières lorsque vous ne les utilisez pas
- i. Faire le compostage des déchets organiques
- j. Dans la mesure du possible, réduire votre utilisation d'emballages de produits
- k. Remplacer ou améliorer l'appareil de chauffage

- 01 - Oui
- 02 - Non
- NON SUGGÉRÉ
- 03 - Pas responsable de cet aspect/ne contrôle pas cet aspect du logement
- 99 - Ne sait pas/Pas de réponse

CHOISIR AU HASARD UNE MESURE NON PRISE À Q11a, e ou g SEULEMENT (CODE 2). SI AUCUNE, PASSER À Q.13

12. Vous avez dit que vous n'avez pas [réponse donnée à Q11]. Quelle est la principale raison pour laquelle vous-même ou d'autres membres de votre foyer n'avez pas pris cette mesure au cours des 12 derniers mois ? [2004 – Q.12]

NE PAS LIRE – CODER TOUTES LES MENTIONS QUI S'APPLIQUENT

- 01 – Manque de temps/trop occupé
- 02 – Manque d'informations/je sait pas quoi faire
- 03 – N'y a pas pensé
- 04 – Trop coûteux/ne peut pas se le permettre financièrement
- 05 – Pas pratique
- 06 – Ça ne vaut pas la peine
- 07 – Mes efforts ne produiront pas de différence
- 08 – Trop paresseux
- 09 – Pas motivé
- 10 – N'est pas propriétaire de la maison/locataire
- 11 – Ne peut pas apporter de changements au logement
- 12 – Économise déjà l'énergie
- 13 – Trop âgé/à la retraite
- 14 – Pas nécessaire de faire un changement
- 15 – Ça n'améliorera pas l'efficacité énergétique
- 16 – À déjà fait des changements/a fait des changements il y a plus de 12 mois
- 98 - Autre (PRÉCISER \_\_\_\_\_)
- 99 – Ne sait pas/pas de réponse

13. Selon vous, quels sont les principaux avantages du fait de réduire l'utilisation d'énergie dans votre maison ? [2004-Q.13]

NE PAS LIRE – ENTRER TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT

- 01 - Économiser de l'argent
- 02 - Meilleur confort
- 03 - Aider l'environnement (SONDER POUR OBTENIR UNE RÉPONSE PRÉCISE)
- 04 - Moins de pollution (SONDER POUR OBTENIR UNE RÉPONSE PRÉCISE)
- 05 - Réduire les changements climatiques
- 06 - Améliorer la qualité de l'air
- 07 - Améliorer la qualité de l'eau
- 98 - Autre (PRÉCISER \_\_\_\_\_)
- 99 – NSP/PR

14. Lorsque vient le temps de réduire la quantité d'énergie que vous utilisez à la maison, qu'est-ce qui est le plus difficile pour vous et pour les autres membres de votre foyer ? [2004-Q.14]

NE PAS LIRE – ENTRER TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT

- 01 - Manque de temps/Trop occupé
- 02 - Manque d'information/Ne sait pas quoi faire
- 03 - Coûte trop cher/Ne peut pas se le permettre financièrement
- 04 - Pas pratique
- 05 - Ne vaut pas la peine de faire des efforts
- 06 - Trop paresseux
- 07 - Pas motivé
- 08 - N'est pas propriétaire de la maison/locataire
- 09 - Ne peut apporter de changements à la maison
- 10 - Économise déjà l'énergie
- 11 - Trop âgé/à la retraite
- 12 - Amener tous les membres du foyer à collaborer

- 13 - Rien/pas de problèmes
- 98 - Autre (PRÉCISER \_\_\_\_\_)
- 99 - Ne sait pas/Pas de réponse

15. J'aimerais maintenant vous poser quelques questions à propos de vos habitudes de déplacement. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous pris des mesures pour réduire votre consommation d'énergie dans vos déplacements ? [2004-Q.15]  
NE PAS LIRE – ENTRER TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT; SONDER : Est-ce qu'il y a autre chose ?

- 01 - Covoiturage
- 02 - Conduire la voiture moins souvent
- 03 - Prendre la bicyclette
- 04 - Utiliser le transport en commun (autobus, métro, tramway, train de banlieue)
- 05 - Marcher plus souvent/lorsque c'est possible
- 06 - Réduire les émissions/utiliser de l'essence plus propre/de l'éthanol
- 07 - Bien entretenir la voiture/l'équipement/entretien adéquat
- 08 - S'assurer que la pression des pneus est adéquate
- 09 - Conduire plus lentement/à la limite de vitesse permise
- 10 - Éviter de laisser tourner le moteur au ralenti
- 11- A acheté un véhicule à faible consommation d'énergie
- 96 - Autre (PRÉCISER \_\_\_\_\_)
- 97 - Aucune/Pas de mesure prise
- 98 - Ne conduit pas de véhicule PASSER À Q.20
- 99 – NSP/PR

16. Et lesquelles des mesures suivantes avez-vous prises au cours des 12 derniers mois ? Vous avez... [2004-Q.16]  
LIRE LA LISTE DES MESURES NON MENTIONNÉES À Q.15.

- a. Conduit la voiture moins souvent en utilisant des moyens de transport alternatifs comme le transport en commun, la bicyclette ou la marche
- b. Utilisé de l'essence plus propre pour votre véhicule, comme de l'éthanol
- c. Acheté un véhicule à faible consommation d'énergie
- d. Assuré que la pression des pneus de votre véhicule était adéquate
- e. Conduit pas plus rapidement que la limite de vitesse permise
- f. Évité de laisser tourner le moteur au ralenti, sauf quand vous circulez

- 01 - Oui
- 02 - Non
- 99 – NSP/PR

CHOISIR AU HASARD UNE MESURE NON MENTIONNÉE À Q.16a, d ou f SEULEMENT (CODE 2). SI AUCUNE, PASSER À Q.18.

À INSÉRER À Q17 :

MODIFIER L’AFFIRMATION D PAR « Assuré régulièrement que la pression des pneus de votre véhicule était adéquate »

MODIFIER L’AFFIRMATION F PAR « Évité de laisser tourner le moteur au ralenti »

17. Vous avez mentionné que vous n’avez pas [mention à Q16]. Quelle est la principale raison pour laquelle vous n’avez pas pris cette mesure au cours des 12 derniers mois ? [2004 – Q.17]  
NE PAS LIRE – ENTRER TOUTES LES RÉPONSES QUI S’APPLIQUENT

- 01 - Manque de temps/Trop occupé
- 02 - Manque d’information/Ne sait pas quoi faire
- 03 - N’y a pas pensé
- 04 - Trop coûteux/ne peut pas se le permettre financièrement
- 05 - Pas pratique
- 06 - Ça ne vaut pas la peine
- 07 - Mes efforts ne produiront pas de différence
- 08 - Trop paresseux
- 09 - Pas motivé
- 10 - N’est pas propriétaire de la maison/locataire
- 11 - Le transport en commun n’est pas disponible
- 12 - Vit dans un quartier/une collectivité où doit utiliser un véhicule pour se déplacer
- 13 - Ça ne correspond pas à mon style de vie
- 14 - Les gros véhicules sont plus sécuritaires
- 15 - Économise déjà l’énergie
- 16 - Trop âgé/à la retraite
- 17 - Pas nécessaire de faire un changement
- 18 - Ça n’améliorera pas l’efficacité énergétique
- 19 - A déjà fait des changements/a fait des changements il y a plus de 12 mois
- 20 - Il faisait trop froid
- 98 - Autre (PRÉCISER \_\_\_\_\_)
- 99 - Ne sait pas/pas de réponse

18. Selon vous, quels sont les principaux avantages du fait de réduire l’utilisation d’énergie sur la route ? [2004-Q.18]  
NE PAS LIRE – ENTRER TOUTES LES RÉPONSES QUI S’APPLIQUENT

- 01 - Économiser de l’argent
- 02 - Meilleur confort
- 03 - Aide l’environnement (SONDER POUR OBTENIR UNE RÉPONSE PRÉCISE)
- 04 - Moins de pollution (SONDER POUR OBTENIR UNE RÉPONSE PRÉCISE)
- 05 - Réduction des changements climatiques
- 06 - Amélioration de la qualité de l’air
- 07 - Amélioration de la qualité de l’eau
- 08 - Réduction du trafic
- 98 - Autre (PRÉCISER \_\_\_\_\_)
- 99 - Ne sait pas/Pas de réponse

19. Lorsque vient le temps de réduire la quantité d'énergie que vous utilisez sur la route, qu'est-ce qui est le plus difficile pour vous-même et les autres membres de votre foyer ? [2004-Q.19]  
NE PAS LIRE – ENTRER TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT

- 01 - Manque de temps/Trop occupé
- 02 - Manque d'information/Ne sait pas quoi faire
- 03 - Coûte trop cher/Ne peut pas se le permettre financièrement
- 04 - Pas pratique
- 05 - Ne vaut pas la peine de faire des efforts
- 06 - Trop paresseux
- 07 - Non motivé
- 08 - N'a pas accès au transport en commun
- 09 - Habite dans un quartier/une communauté où on doit conduire pour se déplacer
- 10 - Transport en commun n'est pas pratique/prend trop de temps/coûte trop cher
- 11 - Économise déjà l'énergie
- 12 - Trop vieux/retraité
- 13 - Rien/aucune difficulté
- 98 - Autre (PRÉCISER \_\_\_\_\_)
- 99 - Ne sait pas/Pas de réponse

### C. Défi d'une tonne

*Passons maintenant à un autre sujet...*

20. Avez-vous déjà entendu parler d'un défi appelé le « **Défi d'une tonne** » ? [2004-Q.20]

- 01 - Oui
- 02 - Non PASSER À Q.24
- 99 - Ne sait pas/Pas de réponse PASSER À Q.24

21. [SI OUI] D'après vous, qu'est-ce signifie le « Défi d'une tonne » ? [2004-Q.21]  
SONDER POUR OBTENIR UNE RÉPONSE PRÉCISE

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

99 – NSP/PR

22. De quelle façon avez-vous entendu parler de ce défi pour la première fois ? C'est-à-dire, à quels endroits avez-vous vu, entendu ou lu quelque chose à propos du Défi ? [NOUVEAU]  
NE PAS LIRE. PRÉCISER QUE LA QUESTION POSÉE CONCERNE LA MÉTHODE PAR LAQUELLE VOUS AVEZ PRIS CONNAISSANCE DU DÉFI, NON PAS LA SOURCE (P.EX. QUI VOUS A COMMUNIQUÉ CES RENSEIGNEMENTS). ENTRER TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT; SONDER : Est-ce qu'il y en a d'autres ?

- 01 – Télévision
- 02 – Radio
- 03 – Journaux
- 04 – Magazine
- 05 – Internet/Site Web
- 06 – Publicité
- 07 – Salon de l'habitation/Salon de l'auto/exposition publique
- 08 – Dans les magasins
- 09 – Sur les aubus
- 10 – Bouche à oreille PASSER À Q.27 SI AUCUN AUTRE CODE NE S'APPLIQUE
- 11 – Facture de services publics (p.ex. gaz, eau, électricité) PASSER À Q.27 SI AUCUN AUTRE CODE NE S'APPLIQUE
- 12 – Lieu de travail

- 98 - Autre (PRÉCISER \_\_\_\_\_)  
 99 - Ne sait pas/Pas de réponse                      PASSER À Q.27

23. Au meilleur de votre connaissance, quel groupe, organisme ou agence était la source de l'information que vous avez vue, entendue ou lue ? [NOUVEAU]  
 NE PAS LIRE. PRÉCISER QUE LA QUESTION POSÉE CONCERNE LA SOURCE DE L'INFORMATION (P.EX. QUI VOUS A COMMUNIQUÉ CES RENSEIGNEMENTS), NON PAS LA MÉTHODE PAR LAQUELLE VOUS AVEZ PRIS CONNAISSANCE DE L'INFORMATION. ENTRER TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT; SONDER : Est-ce qu'il y en a d'autres ?

- 01 – Environnement Canada  
 02 – Ressources naturelles Canada  
 03 – Gouvernement du Canada/gouvernement fédéral  
 04 – Gouvernement provincial  
 05 – Ville/Municipalité/collectivité  
 06 – Médias  
 07 – Les évaluateurs de l'ÉnerGuide pour les maisons  
 08 – Magasin de vente au détail  
 09 – Concessionnaire automobile/Station service/garage  
 10 – Services publics (p.ex. société de gaz naturel, d'électricité)  
 11 – Ami/Famille/Voisin  
 98 – Autre (PRÉCISER \_\_\_\_\_)  
 99 – Ne sait pas/Pas de réponse

À PRÉSENT, PASSER À Q.27

POSER Q.24-26 SI N'EST PAS AU COURANT DU DÉFI D'UNE TONNE (Q.20 CODE 2 OU 99)

24. Le « Défi d'une tonne » est une nouvelle initiative du Gouvernement du Canada qui met les consommateurs au défi de réduire leur utilisation d'énergie et de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre de une tonne, ou environ 20 p.100. En moyenne, chaque Canadien produit environ cinq tonnes d'émissions de gaz à effet de serre par année.

Vous souvenez-vous d'avoir vu ou entendu quelque chose à propos de ce nouveau programme ?  
 [2004-Q.23]

- 01 - Oui  
 02 - Non                                              PASSER À Q.32  
 99 - Ne sait pas/Pas de réponse              PASSER À Q.32

25. De quelle façon avez-vous entendu parler de ce défi pour la première fois ? C'est-à-dire, à quels endroits avez-vous vu, entendu ou lu quelque chose à propos du Défi ? [NOUVEAU]  
 NE PAS LIRE. PRÉCISER QUE LA QUESTION POSÉE CONCERNE LA MÉTHODE PAR LAQUELLE VOUS AVEZ PRIS CONNAISSANCE DU DÉFI, NON PAS LA SOURCE (P.EX. QUI VOUS A COMMUNIQUÉ CES RENSEIGNEMENTS). ENTRER TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT; SONDER : Est-ce qu'il y en a d'autres ?

- 01 – Télévision  
 02 – Radio  
 03 – Journaux  
 04 – Magazine  
 05 – Internet/Site Web  
 06 – Publicité  
 07 – Salon de l'habitation/Salon de l'auto/exposition publique  
 08 – Dans les magasins  
 09 – Sur les aribus  
 10 – Bouche à oreille                              PASSER À Q.27 SI AUCUN AUTRE CODE NE S'APPLIQUE  
 11 – Usine de services publics (p.ex. gaz, eau, électricité) PASSER À Q.27 SI AUCUN AUTRE CODE NE S'APPLIQUE

---

12 – Lieu de travail

98 - Autre (PRÉCISER \_\_\_\_\_)

99 - Ne sait pas/Pas de réponse

PASSER À Q.27

26. Au meilleur de votre connaissance, quel groupe, organisme ou agence était la source de l'information que vous avez vue, entendue ou lue ? [NOUVEAU]  
NE PAS LIRE. PRÉCISER QUE LA QUESTION POSÉE CONCERNE LA SOURCE DE L'INFORMATION (P.EX. QUI VOUS A COMMUNIQUÉ CES RENSEIGNEMENTS), NON PAS LA MÉTHODE PAR LAQUELLE VOUS AVEZ PRIS CONNAISSANCE DE L'INFORMATION. ENTRER TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT; SONDER : Est-ce qu'il y en a d'autres ?

- 01 – Environnement Canada
- 02 – Ressources naturelles Canada
- 03 – Gouvernement du Canada/gouvernement fédéral
- 04 – Gouvernement provincial
- 05 – Ville/Municipalité/collectivité
- 06 – Médias
- 07 – Les évaluateurs de l'ÉnerGuide pour les maisons
- 08 – Magasin de vente au détail
- 09 – Concessionnaire automobile/Station service/garage
- 10 – Services publics (P.ex. société de gaz naturel, d'électricité)
- 11 – Ami/Famille/Voisin
- 98 – Autre (PRÉCISER \_\_\_\_\_)
- 99 – Ne sait pas/Pas de réponse

POSER Q.27 SI CONNAÎT LE DÉFI D'UNE TONNE (CODE 1 À Q.20 OU Q.24). SINON PASSER À Q.32.

27. [LIRE L'INTRO SEULEMENT SI OUI À Q.20] Le « Défi d'une tonne » est une nouvelle initiative du Gouvernement du Canada qui met les consommateurs au défi de réduire leur utilisation d'énergie et de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre de une tonne, ou environ 20 p. 100. En moyenne, chaque Canadien produit environ cinq tonnes d'émissions de gaz à effet de serre par année.

Vous rappelez-vous avoir vu, entendu ou vu de la publicité au sujet du Défi d'une tonne ? [NOUVEAU]

- 01 – Oui
- 02 – Non
- 99 – NSP/PR

28. Bon nombre de collectivités réparties au Canada relèvent leur propre Défi d'une tonne. Savez-vous si votre ville ou votre municipalité a ou non mis en œuvre une campagne encourageant les gens à relever le Défi d'une tonne ? [NOUVEAU]

- 01 – Oui, la collectivité relève son propre Défi d'une tonne
- 02 – Non, la collectivité ne relève pas son propre Défi d'une tonne PASSER À Q.30
- 99 - NSP/PR PASSER À Q.30

29. Vous rappelez-vous de quelle façon, à quel endroit ou par qui vous avez entendu parler du Défi d'une tonne de votre ville ou de votre municipalité ? [NOUVEAU]  
NE PAS LIRE – ENTRER TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT

- 01 – Télévision
- 02 – Radio
- 03 – Journaux
- 04 – Magazine
- 05 – Internet/Site Web
- 06 – Publicité
- 07 – Salon de l'habitation/Salon de l'auto/exposition publique
- 08 – Dans les magasins
- 09 – Sur les autobus
- 10 – Bouche à oreille
- 11 – Facture de services publics (p.ex. gaz, eau, électricité)



- 12 – Lieu de travail  
 98 - Autre (PRÉCISER \_\_\_\_\_)  
 99 - Ne sait pas/Pas de réponse

30. Tout à l'heure vous avez mentionné certains gestes que vous posez afin de réduire votre consommation d'énergie. Dans quelle mesure le Défi d'une tonne a-t-il été un facteur important pour motiver votre décision de poser ces gestes ? [NOUVEAU]  
 LIRE

- 01 – Très important  
 02 – Assez important  
 03 – Pas très important  
 04 – Pas du tout important  
 99 - NSP/PR

31. Considérez-vous que vous participez vous-même au Défi d'une tonne à l'heure actuelle ?

- 01 – Oui                    PASSER À Q.34  
 02 – Non  
 99 – NSP/PR

POSER Q.32 SI N'EST PAS AU COURANT DU DÉFI D'UNE TONNE (Q2 OU 99 À Q.20 ET Q.24) OU SI NE PARTICIPE PAS (Q.31 CODE 2 OU 99). SINON PASSER À Q.34.

32. Dans quelle mesure est-il probable que vous commencerez à relever ce défi au cours de la prochaine année? Diriez-vous que c'est : [2004-Q.26]

RÉPÉTER AU BESOIN : Pour réduire d'une tonne, c'est-à-dire de 20 p.100, la quantité de gaz à effet de serre que vous produisez.

- 01 - Très probable                    PASSER À Q.34  
 02 - Assez probable                    PASSER À Q.34  
 03 - Pas très probable  
 04 - Pas du tout probable  
 NON SUGGÉRÉ  
 05 - Ça dépend  
 06 - Doit en savoir plus à ce sujet    PASSER À Q.34  
 99 - NSP/PR                              PASSER À Q.34

33. (SI PAS TRÈS PROBABLE/PAS DU TOUT PROBABLE/ÇA DÉPEND) Pourquoi n'est-il pas probable que vous releviez ce défi ? [2004-Q.27]  
 NE PAS LIRE – ENTRER TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT

- 01 - Manque de temps/Trop occupé  
 02 - Manque d'information/Ne sait pas quoi faire  
 03 – Mes efforts ne feront pas de différence  
 04 - Coûte trop cher/Ne peut pas se le permettre financièrement  
 05 - Pas pratique  
 06 - Ça ne vaut pas la peine de faire des efforts  
 07 - Trop paresseux  
 08 - Non motivé  
 09 - N'a pas accès au transport en commun  
 10 - Habite dans un quartier/une collectivité où on doit conduire pour se déplacer  
 11 - Transport en commun n'est pas pratique/prend trop de temps/coûte trop cher  
 12 - N'est pas propriétaire de la maison  
 13 - Économise déjà l'énergie  
 14 - Trop âgé/à la retraite

98 - Autre (PRÉCISER \_\_\_\_\_)  
99 - NSP/PR

## POSER À TOUS

34. [SI PARTICIPE AU DÉFI; Q31 CODE 1] Jusqu'à maintenant, dans quelle mesure vous a-t-il été difficile de réduire de 20 p. 100 vos émissions de gaz à effet de serre? Est-ce que cela a été : [2004-Q.29-revised]

[SI NE PARTICIPE PAS AU DÉFI; Q31 PAS CODE 1] Selon vous, dans quelle mesure serait-il difficile de réduire de 20 p. 100 vos émissions de gaz à effet de serre au cours de la prochaine année? Est-ce que cela serait ? [2004-Q.29]

01 - Très difficile  
02 - Assez difficile  
03 - Pas très difficile  
04 - Pas du tout difficile  
NON SUGGÉRÉ  
05 - Cela dépend  
99 - NSP/PR

35. Selon vous, dans quelle mesure serait-il probable que d'autres familles de votre quartier relèvent le Défi d'une tonne au cours de la prochaine année? Diriez-vous qu'il serait [LIRE LES CATÉGORIES] qu'elles le fassent ? [2004-Q.30]

01 - Très probable  
02 - Assez probable  
03 - Pas très probable  
04 - Pas du tout probable  
NON SUGGÉRÉ  
05 - Cela dépend  
06 - A besoin d'en savoir plus à ce sujet  
99 - Ne sait pas/Pas de réponse

36. Il pourrait y avoir plusieurs raisons pour lesquelles les gens ne participeraient pas au Défi d'une tonne.

Si on pense aux gens que vous connaissez, croyez-vous que la plupart d'entre eux, un certain nombre d'entre eux ou seulement quelques-uns d'entre eux ne participeraient pas à ce Défi parce que : [2004-Q.31]

## LIRE EN ROTATION – RÉPÉTER LA QUESTION SI NÉCESSAIRE

- Ils ne croient pas que leur participation ferait une différence dans les changements climatiques
- Ils trouvent que ça coûte trop cher de faire les changements nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Ils trouvent que la participation au Défi est trop peu pratique ou prend trop de temps
- Ils n'ont pas assez d'information sur la façon de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre
- Ils ont déjà réduit leur consommation énergétique le plus possible

f. Ils ne sont pas suffisamment intéressés ou préoccupés par l'environnement

- 01 – La plupart
- 02 – Un certain nombre
- 03 – Quelques-uns
- NON SUGGÉRÉ
- 05 – Ça dépend
- 99 – NSP/PR

#### D. Lampes fluorescentes compactes

*Abordons un sujet légèrement différent...*

37. Est-ce que vous avez déjà entendu parler des lampes fluorescentes compactes ? [2004-Q.32]  
SI DEMANDÉ : Ce sont des ampoules en forme de spirale ou de tube.

- 01 – Oui
- 02 – Non            PASSER À Q.39
- 99 – NSP/PR        PASSER À Q.39

38. Est-ce que vous avez acheté une lampe fluorescente compacte au cours des douze derniers mois ? [2004-Q.33]

- 01 – Oui            PASSER À LA SECTION SUIVANTE
- 02 – Non
- 99 – NSP/PR

SI NON/NSP À Q.37 OU NON/NSP À Q.38, POSER Q.39. AUTREMENT, PASSER À LA SECTION SUIVANTE.

39. Les lampes fluorescentes compactes peuvent être posées dans la plupart des installations d'éclairage et consomment 75 % de moins d'énergie que les ampoules ordinaires. Bien qu'elles coûtent plusieurs dollars de plus que les ampoules ordinaires, elles peuvent durer jusqu'à au moins cinq ans. Dans quelle mesure seriez-vous intéressé(e) à utiliser ces lampes fluorescentes compactes dans votre foyer ? Seriez-vous : [2004-Q.35]

- 01 – Très intéressé(e)
- 02 – Assez intéressé(e)
- 03 – Pas très intéressé(e)
- 04 – Pas du tout intéressé(e)
- NON SUGGÉRÉ
- 05 – Ça dépend
- 06 – À besoin de plus d'information à ce sujet
- 99 – NSP/PR

## E. Profil du répondant

Pour terminer, j'aimerais vous poser quelques questions sur vous et votre foyer, uniquement à des fins statistiques. Veuillez être assuré(e) que vos réponses demeureront entièrement confidentielles.

40. Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez atteint ?  
LIRE AU BESOIN – CODER UNE RÉPONSE SEULEMENT

01 – Cours primaire  
02 – Une partie du cours secondaire  
03 – Diplôme d'études secondaires  
04 – Une partie des études collégiales (collège communautaire/collège technique/cégep)  
05 – Diplôme d'études collégiales  
06 – Une partie du cours universitaire  
07 – Baccalauréat universitaire  
08 – Études supérieures  
09 – Pas de scolarité  
NON SUGGÉRÉ  
99 – NSP/PR

41. En quelle année êtes-vous né(e) ?

19 \_\_ \_\_  
99 – NSP/PR

42. Combien de personnes, y compris vous-même, habitent actuellement votre foyer?

- \_\_\_\_ Nombre de personnes      SI UNE PERSONNE, PASSER À Q.44  
- NSP/PR

43. Combien d'enfants de 18 ans ou moins vivent actuellement dans votre foyer ?

- \_\_\_\_ Nombre d'enfants de 18 ans ou moins  
- NSP/PR

44. Combien de véhicules sont la propriété de votre foyer – c'est-à-dire combien d'automobiles, de minifourgonnettes ou de camionnettes ?

\_\_ - Nombre de véhicules  
99 – NSP/PR

45. Lequel des véhicules suivants utilisez-vous de façon régulière ?

a. Une voiture  
b. Une minifourgonnette  
c. Une camionnette  
d. Un V.U.S.  
e. Une motocyclette  
f. Un voilier ou un bateau à moteur  
g. Un véhicule pour utilisation hors-route, comme un VTT ou une motoneige

01 – Oui  
02 – Non  
99 – NSP/PR

46. Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux votre situation d'emploi actuelle?

LIRE – ENTRER UNE SEULE RÉPONSE

- 01 – Travailleur(euse) à temps plein
- 02 – Travailleur(euse) à temps partiel
- 03 – Travailleur(euse) autonome
- 04 – À la recherche d'un emploi
- 05 – Au foyer
- 06 – Aux études
- 07 – Handicapé(e)
- 08 – À la retraite
- NON SUGGÉRÉ
- 98 – Autre (PRÉCISER \_\_\_\_\_)
- 99 – NSP/PR

47. Quelle est votre langue maternelle, c'est-à-dire la langue que vous avez apprise en premier à la maison ?

ENTRER UNE SEULE RÉPONSE

- 01 - Anglais
- 02 - Français
- 98 - Autre (PRÉCISER \_\_\_\_\_)
- 99 - NSP/PR

48. À des fins statistiques uniquement, nous devons recueillir de l'information sur le revenu de votre foyer. Parmi les catégories suivantes, veuillez me dire quelle est celle qui correspond le mieux au revenu total de votre foyer pour l'année 2003.

LIRE – CODER UNE RÉPONSE SEULEMENT

- 01 - Moins de 25 000 \$
- 02 - De 25 000 \$ à 34 000 \$
- 03 - De 35 000 \$ à 44 000 \$
- 04 - De 45 000 \$ à 54 000 \$
- 05 - De 55 000 \$ à 74 000 \$
- 06 - 75 000 \$ ou plus
- NON SUGGÉRÉ
- 99 – NSP/PR

49. Et, finalement, puis-je avoir les six caractères de votre code postal ?

INSCRIRE

\_\_\_\_\_

Le sondage est terminé. Si mon superviseur voulait vérifier que j'ai bel et bien effectué cette entrevue, puis-je avoir votre prénom?

Prénom : \_\_\_\_\_

Nous vous remercions de votre collaboration. Ce sondage a été effectué pour le compte de Ressources naturelles Canada et il a été enregistré en vertu de la Loi fédérale sur l'accès à l'information.

INSCRIRE :

50. Province/Territoire

- 01 - Alberta
- 02 - Colombie-Britannique
- 03 - Manitoba
- 04 - Nouveau-Brunswick
- 05 - Terre-Neuve
- 06 - Territoires du Nord-Ouest
- 07 - Nouvelle-Écosse
- 08 - Nunavut
- 09 - Ontario
- 10 - Île-du-Prince-Édouard
- 11 - Québec
- 12 - Saskatchewan
- 13 - Yukon

51. Sexe

- 01 - Homme
- 02 - Femme

-- FIN --